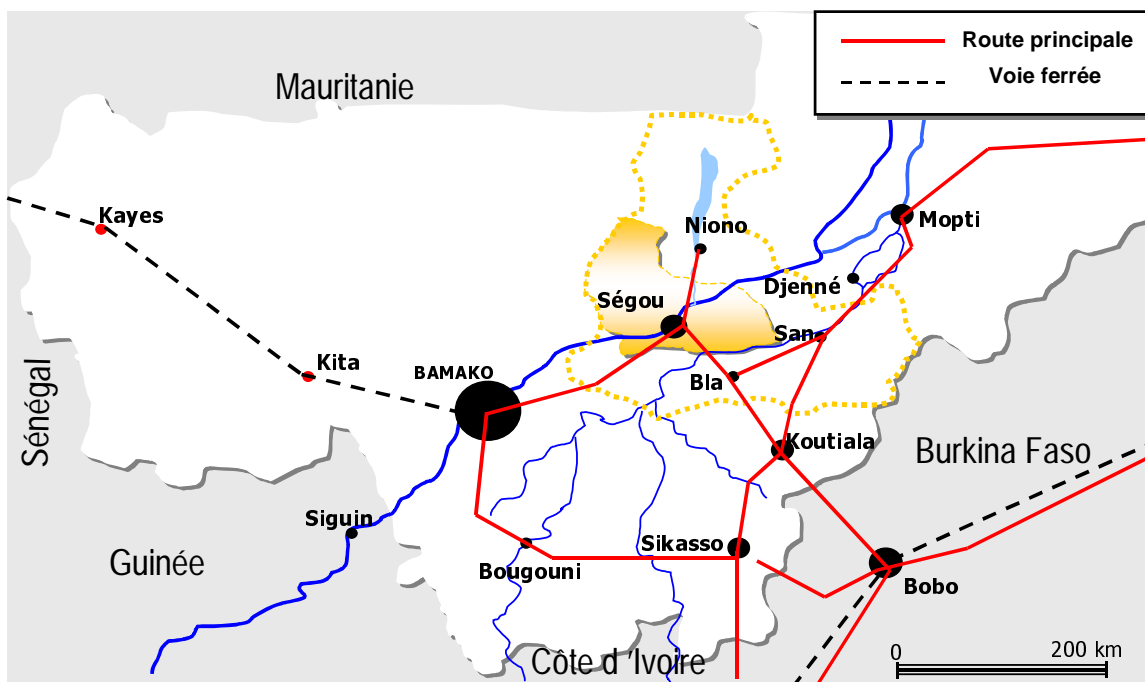




PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL
« Module Afrique de l'Ouest et Centrale »

PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL DE SEGOU



Projet d'Appui aux Communes Urbaines du Mali
Service de Coopération et d'Action Culturelle, Ambassade de France au Mali
Convention particulière n°20010003

P. D. E. L.

**PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL
DE SEGOU**

L'instruction de ce Plan de Développement Local de Ségou a été appuyée par le Partenariat pour le Développement Municipal (PDM), en collaboration avec le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Ce dossier a bénéficié d'un contrat d'étude du Programme d'Appui aux Communes Urbaines du Mali (PACUM) sur financement du Service de coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Mali.

SOMMAIRE

RÉSUMÉ.....	2
I. INTRODUCTION.....	4
II. DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PDEL.....	5
1. LE DIAGNOSTIC DE LA SITUATION ACTUELLE	5
2. L'ATELIER DE RESTITUTION	5
3. L'ATELIER DE PROGRAMMATION	7
4. LE PROCESSUS DU DIALOGUE	7
III. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL DE SÉGOU	9
1. LE SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE.....	9
2. LE SECTEUR DE L'ÉCONOMIE POPULAIRE (OU SECTEUR INFORMEL)	11
3. LE SECTEUR DU BTP.....	11
4. LE TOURISME	12
5. LA CITOYENNETÉ ET LE FINANCEMENT	13
IV. MISE EN ŒUVRE DU PDEL	14
1. RÉSUMÉ DES PROJETS DE PREMIÈRE GÉNÉRATION	14
2. ANIMATION DU PROCESSUS PAR LA MAIRIE	19
3. SIMULATION DU BUDGET COMMUNAL AUX HORIZONS 2006 ET 2011.....	26
4. FINANCEMENT DU P.D.E.L.	27
ANNEXE 1 : COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE PROGRAMMATION	31
ANNEXE 2 : COMPTE RENDU DES TRAVAUX DES GROUPES DE CONCERTATION	39
A. GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE SÉGOU	39
B. GROUPE SECTEUR INFORMEL SÉGOU.....	41
C. GROUPE TOURISME SÉGOU	43
D. GROUPE CITOYENNETÉ ET FINANCEMENT SÉGOU.....	45
ANNEXE 3 : PREMIERS PROJETS DE RELANCE DE L'ÉCONOMIE LOCALE DE SÉGOU.....	48
A. PROJET DE RÉHABILITATION DE LA FERME DE SONINKOURA	48
B. PROJET : VILLAGE ARTISANAL.....	59
C. PROJET : FORMATION EN ALPHABÉTISATION ET EN GESTION.....	66
D. PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	70
E. GESTION PRIVÉE DU MARCHÉ DE MÉDINE.....	81

Résumé

Le Plan de Développement Economique Local (PDEL) de Ségou est le résultat d'une démarche de relance de l'économie locale initié par les autorités communales sur la base l'étude de l'économie locale (ECOLOC) de Ségou. Il est le fruit d'un processus participatif où les acteurs de la société ont joué un rôle prépondérant dans les phases de diagnostic, de validation, de réflexion sur les secteurs de développement, d'identification des actions à mener et des projets à exécuter.

Ce plan est d'abord un Cadre d'orientation de l'action municipale dans le domaine du développement économique local et doit faire l'objet d'un Forum de Développement Local pour un large débat autour de sa mise en œuvre.

Au regard des potentialités et des perspectives à long terme, les acteurs de Ségou considèrent que les quatre secteurs principaux autour desquels leur ville doit concentrer ses efforts de développement économique sont :

- ❑ **L'agro-alimentaire.** L'ambition est de redonner à Ségou sa place de grenier du Mali dans le domaine de la céréaliculture, de développer les filières légumes, fruits et élevage de manière à faire de Ségou et de son hinterland un exportateur net de légumes et de viande en direction de Bamako et du marché sous-régional.
- ❑ **L'économie populaire (ou secteur informel).** Elle fait vivre à elle seule les deux tiers de la population. Le commerce et l'artisanat représentent à eux seuls 11.400 emplois contre environ 1.600 pour l'industrie et le BTP. L'objectif à long terme est de développer le secteur de l'économie populaire à Ségou pour lui donner une valeur contributive à l'économie locale en rapport avec son poids en terme d'emplois.
- ❑ **Le secteur du BTP.** Les entreprises locales et régionales du BTP sont très actives dans le domaine des constructions de bâtiments ! Mais sont absentes des travaux d'aménagements hydro-agricoles et de construction de routes qui sont confiés à des entreprises installées à Bamako ou à l'extérieur du Mali. L'objectif à court et à moyen termes, est d'amener le secteur du BTP à Ségou à conquérir une part plus importante des marchés locaux et régionaux de façon à accroître de manière significative sa contribution au financement du développement local.
- ❑ **Le tourisme.** En dépit de potentialités remarquables, Ségou et son hinterland n'exercent presque aucun attrait sur les touristes et le tourisme n'apporte pratiquement rien à l'économie locale. L'ambition est de changer radicalement cette situation et de faire de Ségou une des capitales touristiques du Mali.

Le PDEL fait des propositions d'actions à mener dans les différents domaines de la gestion municipale :

* Ressources locales : Le développement ne peut se faire sans une augmentation très importante du budget municipal et une réorganisation du système fiscal de la commune : multiplication par 7 des ressources ordinaires en 10 ans ; faire passer les dépenses de fonctionnement de 80% actuellement à 50% dans dix ans et faire passer les dépenses d'investissement de 5% actuellement à 35% dans dix ans.

* Bonne gouvernance : Améliorer le système de gouvernance en l'orientant vers un processus permanent de négociation entre l'appareil municipal et les acteurs ; d'où la volonté de la municipalité de créer ou de réformer de nouvelles fonctions : un service du développement, un service de la communication.

* Premières actions d'urgence : La mairie se propose en outre, pour montrer sa bonne volonté, une «action symbolique» : faire nettoyer les rues de la ville tous les matins par des femmes du secteur informel en les rémunérant ; ce faisant, elle améliore l'environnement de la vie des gens tout en injectant de l'argent dans l'économie locale.

Le PDEL propose un programme de première génération de mise en œuvre comprenant 5 projets concrets identifiés, instruits et chiffrés par les acteurs économiques concernés. Ils ont fait l'objet de négociations avec la mairie. Ils sont complétés par une série de dispositions pour que la Mairie puisse animer efficacement le processus de développement économique de Ségou.

- **Ferme Soninkoura.** La Fédération des Maraîchers de Ségou (700 maraîchers) porte un projet de réhabilitation et d'exploitation privée de cette ferme de 101 ha au cœur de la ville, après insertion de la ferme dans le patrimoine communal. Le projet, qui vise à réhabiliter les infrastructures pour permettre aux maraîchers, moyennant une redevance à la mairie, le développement de leur activité, s'élève à 463 millions de FCFA.
- **Village Artisanal.** La Coordination Régionale des Artisans de Ségou et la chambre des Métiers sont les promoteurs de ce projet qui vise à la construction et à l'exploitation du village sur un terrain, dans la zone de l'ancien marché à bétail. La première étape de réalisation concerne la Maison de l'Artisan qui comportera des ateliers pour la production et la vente, une salle d'exposition, des bureaux, un secrétariat public. La construction s'inspirera de l'architecture traditionnelle. Le coût est estimé à 169 millions FCFA.
- **Programme de Développement Touristique.** La Commune de Ségou et les opérateurs du Tourisme sont les initiateurs de ce Projet qui vise la mise en place à Ségou d'un Office du Tourisme chargé d'informer les touristes, de développer des circuits touristiques, d'appuyer la réalisation d'infrastructures touristiques et l'embellissement de la ville, d'organiser des formations et expositions, de la publicité et du marketing et de l'animation d'un cadre de concertation des acteurs du tourisme (hôteliers, guides, agences de voyage, D.R. Tourisme, D.R. Jeunesse, ONG, Commune, etc.). Un fonds de 72 millions de FCFA est nécessaire pour la première phase de trois ans.
- **Gestion privée du Marché de Médine.** Les promoteurs de ce Projet sont les opérateurs privés du Marché de Médine, commerçants et artisans organisés dans un Comité de Gestion et dans un Comité de Salubrité du Marché de Médine. Le but du Projet est de passer d'une gestion communale du marché à une gestion privée pour assurer l'entretien et l'assainissement des lieux, accroître les ressources de la Mairie et diminuer ses charges et pour rénover à moyen terme, progressivement le marché. Un cahier des charges est en cours d'élaboration. Il spécifiera les tâches à exécuter par le nouveau gestionnaire qui sera amené à verser mensuellement une ristourne à la Mairie propriétaire du Marché.
- **Formation en alphabétisation et en gestion des acteurs de l'économie populaire.** Le but du projet est de former les opérateurs économiques du secteur de l'économie populaire afin qu'ils puissent lire, écrire, calculer et peser. L'alphabétisation se fera en français et en anglais. Un fonds de 8 MF est nécessaire pour la réalisation de ce projet.

La mise en œuvre du PDEL va à moyen terme augmenter les recettes de la Mairie de manière qu'elle soit capable de poursuivre cette politique avec ses propres moyens. Sur les 3 ans du PDEL, la Mairie contribuera avec 47% des frais, le reliquat de 53% sera soumis à un partenaire financier.

I. Introduction

Le Plan de Développement Economique Local (PDEL) de Ségou est le résultat d'un long processus initié par les autorités communales, et développé avec l'aide et l'appui de plusieurs partenaires : Partenariat pour le Développement Municipal (PDM), Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, Association des Communes Néerlandaises, Mission de Décentralisation du Mali et Programme d'Appui aux Communes Urbaines du Mali (PACUM).

Le point de départ du processus a été l'étude de l'économie locale de Ségou dont le démarrage est intervenu en mars 1999 ; le point d'arrivée sera le forum de validation et la délibération du Conseil Communal.

Ce plan, qui est d'abord celui de la ville de Ségou (même s'il met fortement en avant la nécessité d'intégrer les relations avec l'hinterland), se veut un cadre d'orientation de l'action municipale dans le domaine du développement économique local. Le processus de son élaboration s'inspire fortement des principes de l'approche ECOLOC, à savoir :

- prendre en compte du long terme en intégrant la croissance de la population et du marché qui se traduit elle-même par une évolution positive des opportunités pour le milieu rural, l'artisanat et le commerce ;
- considérer l'économie locale comme un ensemble à la fois urbain et rural, en rompant avec le cloisonnement sectoriel qui ne correspond pas aux réalités ;
- définir une ambition partagée avec l'ensemble des acteurs en donnant toute sa signification à la notion de compétition entre les territoires, en particulier dans un contexte de décentralisation ;
- enfin, poser sérieusement le coût du financement de cette ambition, y compris en particulier la viabilisation de la capacité des gestionnaires de la collectivité territoriale à faire face aux dépenses d'entretien et de renforcement de l'infrastructure urbaine.

Le processus d'élaboration du présent plan n'a pas seulement recherché la participation des acteurs, il a fait d'eux les porteurs du plan au sens où ils ont joué un rôle prépondérant dans les phases de diagnostic de la situation actuelle de l'économie locale, de validation des constats et résultats d'analyse, de définition des thèmes du dialogue, d'approfondissement de la réflexion sur ces thèmes, d'identification des actions à mener et des projets à exécuter, et enfin, de priorisation de ces projets. C'est dire que le problème de l'appropriation par les acteurs est dépassé.

Une autre caractéristique du plan, c'est qu'il n'est ni immuable, ni achevé. Il obéit aux principes d'une planification glissante et les projets retenus ici sont et doivent être perçus comme des projets de première génération dont la réalisation progressive fait de la place à de nouveaux projets. Dans cet esprit, il est prévu de procéder à une évaluation et à une révision du plan après une première phase de mise en œuvre de trois ans.

Il convient de préciser que par rapport à la mise en œuvre du PDEL, la mairie n'est pas et ne peut pas jouer un rôle de bailleur. Elle a essentiellement un rôle d'accompagnement et d'animation du processus de mise en œuvre.

Enfin, le plan est conçu pour transcender les contingences politiques et servir de cadre de référence aux équipes municipales successives en matière de développement économique local.

II. Démarche d'élaboration du PDEL

La démarche d'élaboration du plan est passée par les principales étapes suivantes :

- ⇒ diagnostic de la situation actuelle ;
- ⇒ atelier de restitution et de programmation ;
- ⇒ étape du dialogue avec les acteurs (y compris la formulation des projets et la restitution des résultats au moyen d'une série de communications).

1. Le diagnostic de la situation actuelle

L'étude de l'économie locale de Ségou, réalisée en 1999 par une équipe de consultants locaux et nationaux et finalisée courant 2000, a permis de passer en revue tous les secteurs de la vie économique locale et de dessiner le profil économique de Ségou et de son aire d'influence, en mettant en lumière non seulement les freins au développement économique, mais aussi et surtout les potentialités et les atouts.

La région de Ségou représente 16% de la population et de l'économie nationale ; ce poids est resté constant depuis l'indépendance. Le Cercle de Ségou représente un peu moins de 6% de l'économie nationale. Le Cercle de Ségou constitue la zone d'étude ECOLOC ; il correspond à peu près à la zone d'influence de la ville de Ségou. Le Produit Local Brut du Cercle de Ségou s'élève à environ 100 milliards de francs CFA. Le milieu urbain dans son ensemble représente 30% de la population et 50% de l'économie urbaine ; mais les activités agricoles, y compris en ville, dominent encore l'économie du Cercle. La ville restera majoritairement informelle ; l'économie informelle a pour activités principales la réponse aux besoins de base de la ville ; le milieu urbain ne joue pas la carte de l'agriculture locale. Une bonne partie des activités en amont et en aval échappe aux opérateurs locaux ; les villes de la région n'attirent pas beaucoup les migrants qui préfèrent aller à Bamako ou dans les pays côtiers.

2. L'atelier de restitution

La restitution de l'étude ECOLOC de Ségou s'est tenue le 5 février 2001 à Ségou. Présidée par le maire, cette restitution a vu la participation d'une centaine de personnes représentants des institutions nationales, régionales et locales pendant une journée.

Les participants venaient de la municipalité de Ségou (15), des services centraux et déconcentrés de l'Etat (20), des municipalités du Cercle, conseil de cercle et assemblée régionale (35), les opérateurs économiques et organisations socioprofessionnelles (15), et des représentants de chefs de quartiers et de villages (15).

La restitution des études a développé les aspects essentiels suivants :

1. Généralités : Le rôle de l'Etude ECOLOC dans le débat participatif entre les acteurs locaux, la zone d'étude : le Cercle de Ségou, la place du Cercle de Ségou sur l'échiquier national, la dynamique démographique de la zone rurale et urbaine, le faible volume du PIB (Produit Intérieur Brut) de la ville et de son hinterland, la faible part du secteur moderne.

2. Economie urbaine : La faiblesse de l'économie urbaine et l'importance de l'économie populaire (secteur informel), la dynamique au niveau de certaines activités urbaines, la déconnexion économique entre milieu urbain et rural, la faible marge de manœuvre de la commune.

3. Economie rurale : La faible productivité du secteur primaire traditionnel, la faible importance économique du riz dans le Cercle, les insuffisances de l'Office du Niger dans le développement économique local.

4. Conclusion : La position de Ségou dans le réseau routier sous-régional, l'importance de valoriser les ressources locales, les perspectives pour l'économie de Ségou.

Puis dans un second temps, le débat a été axé autour des 5 grandes préoccupations suivantes des acteurs locaux :

- (1) Le rôle des marchés qui sont fondamentaux dans le cercle. Ces marchés sont au centre de l'économie locale. Quels sont leurs problèmes et perspectives ?
- (2) Le secteur moderne va-t-il se développer suffisamment pour accueillir de nouveaux urbains ? Pourquoi Ségou ne s'industrialise-t-elle pas : problème d'infrastructures, d'électricité ?
- (3) La mobilisation des ressources locales.
- (4) Le fait qu'une grande partie des excédents d'exploitation des usines locales soit rapatriée en dehors de Ségou pose la question de la marge de manœuvre des acteurs locaux.
- (5) Le fait que la majorité des habitants de la ville sera encore pour longtemps dans l'économie populaire ; et le fait que cette économie, qui n'a d'autres fonctions que de «nourrir», «construire», «habiller» la ville, est importante mais pas suffisante pour entraîner un véritable développement.

Enfin, dans un troisième temps, les participants ont procédé à la synthèse des principales conclusions de cette restitution :

- Les contraintes pour le développement économique de Ségou se trouvent au niveau national (fiscalité, distribution des marchés publics, politique d'investissement...) comme aussi au niveau local. Il faudra faire le plaidoyer au niveau national, mais concentrer les débats sur les aspects qui peuvent être influencés au niveau local, p.e. la collecte des ressources locales (impôts...), etc.
- L'accent doit être mis sur la valorisation des filières agricoles locales (modernisation). L'Office du Niger doit être inclus dans les réflexions sur l'économie locale.
- Les secteurs informel et du BTP doivent être mis au centre de la stratégie de développement de la ville.

- Les gestionnaires de la ville doivent instaurer un dialogue entre les acteurs locaux afin de les impliquer mieux au niveau des décisions et des réalisations (financement).

3. L'atelier de programmation

L'atelier de restitution a été suivi par celui de programmation les 6 et 7 février 2001. A l'exclusion des experts, les participants étaient à 70 % des représentants des collectivités territoriales, de la Société Civile et des opérateurs économiques.

Cet atelier, constitué de groupes de dialogue autour de 5 axes considérés comme potentiellement porteurs de l'économie locale, a défini la composition et le mandat de la cellule de programmation et choisi un facilitateur.

Les 5 axes retenus sont : l'agro-alimentaire, le secteur informel, les bâtiments et travaux publics (BTP), le tourisme et la citoyenneté et le financement.

Les groupes de dialogue ont été constitués pour poursuivre la réflexion et la concertation avec les acteurs de la vie économique sur les axes retenus.

Il a été décidé de la création d'une «cellule de programmation» qui devrait aider le facilitateur à animer et coordonner les dialogues, favoriser la fertilisation croisée entre les différents dialogues et en faire les synthèses nécessaires à l'élaboration du plan de développement économique local.

4. Le processus du dialogue

Le processus du dialogue, fondement de l'appropriation du PDEL par les acteurs locaux, peut être schématisé de la façon suivante :

4.1. Travail à l'interne dans les groupes

Les noyaux de 2 à 6 membres constitués autour des axes, ont travaillé en parallèle avec l'appui du facilitateur à réexaminer chacun son thème, à identifier les questions pertinentes qu'il pose et les acteurs collectifs et individuels à rencontrer, et à définir une ambition de développement en rapport avec chaque thème.

4.2. Ouverture du dialogue sur les acteurs extérieurs

Cette ouverture s'est opérée de deux manières : (i) en allant à la rencontre des acteurs individuels et collectifs pour infirmer, confirmer, et/ou compléter les éléments de diagnostic ainsi que les suggestions et propositions d'idées de solutions, (ii) en négociant et en obtenant l'intégration de certains acteurs ou leaders aux groupes.

Cette étape a été celle de la collecte des idées d'actions et de projets, de la maturation et de la priorisation des projets par les acteurs, et aussi de la formulation et du dégrossissement des projets retenus par des membres des groupes qui en avaient la compétence.

4.3. *La cellule de programmation*

A Ségou, la cellule de programmation, placée sous la présidence du maire et composée d'adjoints au maire et d'un représentant de chaque groupe de dialogue, a été créée le 23 mai 2001. Les termes de référence de son intervention avaient été précisés dans les conclusions de l'atelier de programmation de Ségou tenu en février dernier et ont été axés autour du rôle de fertilisation croisée des groupes et de synthèse.

De nombreuses réunions de travail ont été organisées entre les groupes et les acteurs du terrain, et entre les représentants des groupes entre eux, à l'occasion des réunions de la cellule de programmation pour les besoins d'information mutuelle et de fertilisation croisée des dialogues.

La cellule de programmation, en tant que telle, a tenu trois réunions au cours desquelles les échanges ont porté sur le fonctionnement des groupes de concertation, l'état d'avancement dans l'élaboration des projets, les difficultés rencontrées, les solutions techniques possibles. La troisième réunion de programmation a porté sur la validation des projets élaborés par les groupes et sur le cadre général du Plan Programme.

4.4. *Campagne de communication*

Il s'agissait au moyen d'une telle campagne de procéder à une restitution des résultats des groupes de dialogue aux représentants de l'ensemble des composantes de la société ségouienne, de susciter et intégrer leurs réactions, commentaires et suggestions sur les projets afin d'aboutir à un plan de développement économique fortement consensuel.

La stratégie élaborée à cette fin a permis l'organisation et la tenue de réunions de travail avec :

- Deux commissions de la Mairie (Commission Finances ; Développement Economique, Jumelage et Coopération, et Commission Sports, Culture et Tourisme).
- Le conseil communal.
- L'ensemble des acteurs sectoriels de l'artisanat, du commerce, de l'agro-alimentaire, du tourisme et de la gestion des marchés (à raison de 2 à 3 réunions, voire plus par groupe de dialogue).
- Les services techniques.
- Et la société civile (chefs de quartiers, chambres consulaires, associations et ONG) et les représentants des partis politiques (cf. liste des structures rencontrées).

Le point culminant de cette campagne a été la communication avec le grand public qui a permis, pendant une semaine, l'organisation de tables rondes sur trois radios locales synchronisées pour la circonstance.

III. Orientations générales du développement économique local de Ségou

L'économie locale de Ségou doit avant tout miser sur la valorisation de ses propres productions comme moteur de son développement et sur la connexion entre l'économie urbaine et les activités agropastorales localisées dans son hinterland. Il s'agit donc d'abord de définir une stratégie concertée de développement local à la fois urbain et rural, basé principalement sur la valorisation des atouts agricoles de la région.

Au-delà du Cercle de Ségou, il semble irraisonnable de réfléchir à l'économie locale sans tenir compte de l'Office du Niger qui est le plus gros «opérateur économique» de la région. Bien que son siège soit à Ségou, on a le sentiment que l'Office du Niger est «un monde à part» qui ne se développe pas en synergie avec Ségou et les autres villes de la région comme Niono. De même dans le cadre d'un débat élargi de ce type, la question de la participation des entreprises locales à la construction et à l'entretien des infrastructures financées dans le cadre de l'Office du Niger devrait également être abordée.

Ségou est une ville «informelle» où l'économie populaire fait vivre à elle seule les deux tiers de la population de la ville. Cette économie populaire restera sans aucun doute très largement dominante au cours des prochaines décennies. Mais cela peut devenir un atout si l'on ménage les voies et moyens pour que sa contribution à la fiscalité locale soit nettement améliorée. Il s'agit donc, pour les autorités de la ville de Ségou, de définir les priorités qui lui permettront de se mettre au service du développement local, tout en sachant que les politiques d'investissement devront accorder beaucoup plus d'importance que par le passé à l'accompagnement de l'économie populaire.

Le financement du développement économique local demande une augmentation très importante du budget municipal et une réorganisation du système fiscal de la commune : multiplication par 7 des ressources ordinaires en 10 ans ; faire passer les dépenses de fonctionnement de 80% actuellement à 50% dans dix ans et faire passer les dépenses d'investissement de 5% actuellement à 35% dans dix ans.

Au regard des potentialités et des objectifs à long terme, les acteurs de Ségou — au cours de l'atelier de programmation — ont retenu 5 thèmes majeurs correspondant à des axes sur lesquels peut se bâtir un plan de développement économique local pour Ségou et son hinterland. Ce sont :

- l'agro-alimentaire,
- le secteur informel,
- le BTP,
- le tourisme,
- la citoyenneté et
- le financement.

1. Le secteur agro-alimentaire

Les constats dans le domaine agro-alimentaire se résument à la faible productivité de la céréaliculture (avec un rendement moyen de 500 à 800 kg/ha), le faible impact du complexe agro-alimentaire qu'est l'Office du Niger sur l'économie, la faible valorisation du potentiel en matière de production maraîchère et fruitière et en matière d'élevage, et aussi la faible valorisation de

la production de l'hinterland par la ville. L'agriculture du cercle reste dominée par des pratiques traditionnelles peu tournées vers le marché, d'où sa faible capacité d'entraînement économique en amont et en aval.

L'ambition, c'est de redonner à Ségou sa place de grenier du Mali dans le domaine de la céréaliculture, de développer les filières légumes, fruits et élevage de manière à faire de Ségou et de son hinterland un exportateur net de légumes et de viande en direction de Bamako et du marché sous-régional.

Il reste entendu que toute action d'équipement et de construction d'infrastructures pour le développement économique de la ville (marchés, routes, gares) devra désormais résulter d'une réflexion plus globale sur le développement des filières à la fois en milieu urbain et en milieu rural, comme c'est le cas pour les pistes rurales de Fatiné et de Katiéna.

Pour réaliser cette ambition, les pistes retenues sont les suivantes :

- Rendre disponibles les semences améliorées pour la céréaliculture et travailler à leur adoption à grande échelle par les paysans ;
- Introduire la maîtrise totale de l'eau dans 8.050 ha sur les 31.000 que compte l'Office Riz Ségou ;
- Réhabiliter et remettre en exploitation les 101 ha de la Ferme de Soninkoura ;
- Diversifier la production maraîchère ;
- Renforcer la pisciculture ;
- Vulgariser les techniques et technologies artisanales de conservation et de transformation de la production fruitière et maraîchère mises au point par le laboratoire de technologie alimentaire de l'IER et favoriser l'implantation de petites unités industrielles de transformation ;
- Développer l'embouche bovine et ovine, l'amélioration ovine à travers le croisement de brebis maures et de géniteurs bali-bali qui se trouve être une activité parfaitement maîtrisée par les femmes rurales du cercle, ainsi que l'aviculture améliorée où chaque batterie se compose d'un coq de race et d'une dizaine de poules locales ;
- Explorer et mettre en œuvre l'exportation de la viande comme alternative à celle du bétail sur pied, en amenant les acteurs de la filière (exportateurs de bétail, structures d'appui-conseil, Chambre d'Agriculture) à œuvrer dans ce sens ;
- Conduire un véritable plaidoyer en direction de l'Etat pour la réalisation du projet déjà étudié de construction d'une usine de production d'engrais à Markala sur la base des phosphates de Tilemsi ;
- Négocier et obtenir une plus grande implication de la Commune de Ségou dans la vie de l'Office du Niger (ex : maire membre du conseil d'administration de l'ON ?) ;
- Faire en sorte que Ségou devienne un véritable centre d'animation du complexe primaire.

2. Le secteur de l'économie populaire (ou secteur informel)

Ségou est une ville « informelle » où l'économie populaire fait vivre à elle seule les deux tiers de la population de la ville. Le commerce et l'artisanat représentent à eux seuls 11 400 emplois contre environ 1 600 pour l'industrie et le BTP. Mais il se pose au secteur informel un problème de performance économique, et il est important que sa contribution à l'économie locale soit nettement améliorée parce que pendant longtemps encore le secteur informel continuera de jouer un rôle irremplaçable dans la vie des Ségoiens : il est orienté essentiellement vers la satisfaction des besoins primaires de la population (besoins de nourriture, de logement, d'habillement).

L'objectif à long terme est de développer le secteur de l'économie populaire à Ségou pour lui donner une valeur contributive à l'économie locale en rapport avec son poids en terme d'emplois.

Pour atteindre cet objectif, de nombreuses voies sont préconisées :

- Professionnalisation du secteur au moyen de la formation (formation technique et formation en gestion) ;
- Meilleure organisation du secteur, en particulier du sous-secteur du commerce ;
- Facilitation de l'accès au financement ;
- Construction d'un village artisanal multifonctionnel ; de kiosques (par la Mairie) pour l'exposition et la vente des produits de l'artisanat et du commerce ;
- Réaménagement des marchés existants et création de nouveaux marchés ;
- Construction de magasins de stockage pour d'éventuels grossistes ;
- Promotion des plats, jus et boissons traditionnels ;
- Amélioration et diversification de la production potière de Kalabougou.

En règle générale, une plus grande considération doit être accordée à l'économie populaire par la mairie et par les bailleurs de fonds. La conception de la ville et de ses équipements doit se faire en fonction des besoins des acteurs de l'économie populaire.

3. Le secteur du BTP

Les entreprises du BTP sont très actives dans le domaine des constructions de bâtiments à Ségou : une enquête réalisée à l'occasion de l'étude diagnostique a dénombré près de 2 400 chantiers en construction dont 86 % en dur ! Mais les aménagements hydro-agricoles et les travaux de construction de routes sont confiés à des entreprises installées à Bamako ou à l'extérieur du Mali parce qu'elles sont plus qualifiées et mieux équipées que les entreprises locales. Il en résulte que la part réservée aux entreprises locales dans l'exécution des marchés locaux est très faible. Ce qui constitue aussi, de toute évidence, un manque à gagner pour les finances locales.

L'objectif recherché à court et à moyen termes, c'est d'amener le secteur du BTP à Ségou à conquérir une part plus importante des marchés locaux et régionaux de façon à accroître de manière significative sa contribution au financement du développement local.

La réalisation de cet objectif passe par une professionnalisation accrue des entreprises pour les rendre plus compétitives, une meilleure organisation du secteur et le développement d'un partenariat fécond entre les entrepreneurs locaux du BTP et l'ensemble des autres acteurs en amont (fournisseurs de matériaux et banques) et en aval (sociétés et projets locaux et régionaux qui utilisent les services de BTP, comme l'Office du Niger qui chaque année investit beaucoup d'argent dans les aménagements et les travaux d'entretien des canaux d'irrigation et des digues).

Les actions retenues visent à :

- Assurer la formation professionnelle du personnel BTP (formation qualifiante des maçons, peintres, carreleurs, etc. ; formation en gestion d'entreprises, montage de dossiers et organisation de chantier) ;
- Faciliter l'accès au crédit et à la caution bancaire ;
- Promouvoir la création d'une société de location de matériels et équipements du BTP ;
- Mettre en place un mécanisme d'information sur les programmes d'investissement locaux et régionaux ;
- Amener les grandes entreprises extérieures appelées à exécuter des marchés locaux à sous-traiter 20 à 30 % de ces marchés avec les entreprises locales ;
- Sensibiliser les fournisseurs ségoviens pour les amener à pratiquer des prix qui n'obligent pas les entrepreneurs à aller s'approvisionner à Bamako ;
- Valoriser les matériaux locaux de construction (sable, chaux, banco, etc.).

4. Le tourisme

Les potentialités touristiques de Ségou et de son hinterland sont énormes. Paradoxalement, Ségou n'exerce presque aucun attrait sur les touristes et le tourisme n'apporte pratiquement rien à l'économie locale. Et pourtant, avec un minimum de volontarisme et d'organisation, la contribution de ce secteur à l'économie locale pourrait passer de 0,8 % à 3 % du PLB d'ici à 2020¹. L'ambition est de changer radicalement cette situation et de faire de Ségou une des capitales touristiques du Mali.

La réalisation de cette ambition passe par la valorisation des sites touristiques, celle du patrimoine artistique et culturel, l'assainissement et l'embellissement de la ville de Ségou, le marketing touristique de Ségou et la mise en œuvre de mesures d'accompagnement.

Les actions envisagées portent sur :

- La finalisation de l'inventaire des sites et monuments réalisé par l'ONG Alphalog, ainsi que celui du domaine artistique et culturel ;
- La conception de circuits touristiques ;
- La conception, la réalisation et la diffusion de cartes postales, de dépliants et d'affiches destinés à «vendre» Ségou ;
- La création d'un point d'information sur le tourisme ;
- La valorisation du patrimoine culturel ;

¹ Jean-Marie Cour : L'Economie locale du cercle de Ségou, Comptes Economiques Locaux, octobre 2000 – Version provisoire, p.73.

- La construction d'un musée de l'Office du Niger à Markala ;
- L'aménagement de la corniche ;
- La construction de campements à Sékoro et Kalabougou ;
- La réalisation d'un centre de la potière à Kalabougou ;
- La réalisation de monuments aux principaux carrefours de la ville ;
- La création d'un cadre de concertation des acteurs du tourisme.

5. La citoyenneté et le financement

Aujourd'hui, la ville de Ségou est incapable de faire face aux problèmes que suscite son propre développement. Les citoyens de Ségou ne payent pas ou payent mal leurs impôts. Le budget de la commune (300 millions de francs CFA) représente 50 % des seuls besoins d'entretien du patrimoine communal, et seulement 0,7 % du produit local brut, c'est-à-dire de la richesse créée annuellement. L'impôt foncier ne rapporte rien alors que la valeur du bâti privé est estimée à 70 milliards de francs CFA.

L'ambition, c'est de donner à la commune des moyens financiers en adéquation avec ses besoins d'entretien et d'investissement. Pour que la mairie puisse jouer son rôle au regard des quatre orientations précédentes, il faut impérativement mobiliser beaucoup plus d'argent localement, et un objectif de 3 % du PLB pour le budget communal n'est pas exagéré.

Ceci passe par la restauration de la citoyenneté, l'accroissement des ressources communales par la diversification des taxes et une meilleure identification et fiscalisation des opérateurs, la lutte contre l'incivisme, la condition *sine qua non* étant, pour la municipalité, de gérer dans la transparence et de procéder périodiquement à une présentation publique des comptes.

Les actions à mettre en œuvre sont les suivantes :

- Concevoir et mettre en œuvre une véritable politique de communication destinée à informer largement et correctement les populations en bambara sur l'importance et la destination des taxes qu'elles payent ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi d'application de la législation et de la réglementation en vigueur ;
- Créer un impôt sur le foncier plus que symbolique ;
- Amener la mairie à se dégager de la gestion directe des marchés et des auto-gares et à transférer cette gestion aux opérateurs privés ;
- Conduire un plaidoyer auprès des entreprises, sociétés et programmes locaux (Office du Niger, Programme FODESA, Office Riz, COMATEX, sucrerie de Dougabougou, rizeries de Sébougou et de Dioro, ateliers de Markala) pour les amener à avoir un comportement citoyen et à apporter leurs contributions régulières à la construction de la cité ;
- Aménager les marchés existants ;
- Entretenir les routes ;
- Apporter l'éclairage public ;
- Créer de nouvelles gares routières.

IV. Mise en œuvre du PDEL

Suite aux travaux menés sur l'économie de Ségou, la Mairie se propose de mettre en œuvre la première étape du PDEL. La Mairie joue ainsi le rôle de facilitateur et de coordinateur du développement local.

Comme déjà souligné, le PDEL est un programme continu qui doit être révisé régulièrement pour évaluer les efforts faits et identifier une nouvelle étape avec de nouveaux projets et orientations. Cette première phase concerne une période de trois ans de janvier 2002 à décembre 2004. Une évaluation sera faite en fin 2004 pour préparer la nouvelle phase 2005 à 2007.

Les éléments pour la mise en œuvre du PDEL concernent d'un côté, les premiers projets identifiés lors des concertations au cours de l'année 2001 et, de l'autre côté, les dispositions pour que la Mairie puisse animer efficacement le processus économique de Ségou. Une simulation de budget communal est présentée pour les années 2006 et 2011, donc pour la 5^o et 10^o année de réalisation du PDEL. Finalement, le dernier chapitre traite les modalités de financement du PDEL.

1. Résumé des Projets de première génération

Les Projets sont présentés brièvement dans la suite. Ils concernent :

- * Secteur Agro-alimentaire : 1. Ferme Soninkoura
- * Secteur Economie Populaire : 2. Village Artisanal
3. Formation en Alphabétisation et Gestion des Acteurs de l'Economie Populaire
- * Secteur Tourisme : 4. Programme de Développement Touristique
- * Citoyenneté et Financement : 5. Gestion privée du Marché de Médié

Les projets du Secteur BTP (Bâtiment/Travaux Publics) sont énumérés dans les orientations générales et restent à être précisés dans la suite.

1.1. Ferme Soninkoura

Promoteurs :

Les promoteurs du Projet Réhabilitation et Exploitation de la Ferme de Soninkoura sont la Commune en collaboration avec la Fédération des Maraîchers de Ségou. Cette Fédération encadre environ 700 maraîchers qui exploitent le terrain attenant au fleuve Niger dans la zone de la Ferme de Soninkoura.

Appui technique et organisationnel :

La DRAMR assurera l'appui technique des exploitants. Une ONG ou GIE spécialisée de la place donnera un appui organisationnel.

Lieu :

La Ferme de Soninkoura s'étend sur une superficie de 101 ha, 16 ares et 50 centiares au bord du fleuve Niger au Nord-Est de la Ville de Ségou. 78 ha sont clôturés et 22 ha se trouvent hors clôture.

Description :

Il s'agit d'une ferme qui a été créée en 1922 par l'Administration Coloniale et exploitée par l'Office du Niger jusqu'en 1994. La ferme comporte les anciennes infrastructures d'irrigation (station de pompage, canaux), les bâtiments (logements, bureaux, magasins) et les unités de production (étables, poulaillers) qui sont en très mauvais état. Les travaux de réhabilitation de la ferme concernent la mise en état de fonctionnement du réseau d'irrigation, la restauration des bâtiments, le réaménagement des 78 ha clôturés, l'aménagement des 22 ha non clôturés, la restauration des végétaux et le reboisement de la ferme. Aussi, les exploitants ont besoin d'un encadrement technique et organisationnel pour qu'ils puissent gérer et exploiter efficacement la ferme. Les activités qui auront lieu dans la ferme seront la production de fruits, légumes, lait, œufs, la pisciculture, l'apiculture et les activités de loisirs et de formation (promenade, circuits botaniques, stages pratiques en agriculture).

Retombées :

- **Pour les promoteurs :** Les exploitants vont générer des ressources importantes par la production et la vente des produits maraîchers et de l'élevage pour la ville de Ségou et les environs. La ferme assurera des emplois permanents pour un grand nombre de personnes.
- **Pour la population :** La population va profiter d'un choix plus grand et abordable des produits alimentaires. Aussi la population va-t-elle disposer d'un jardin botanique et d'une zone de loisirs et d'apprentissage. La ferme constituera un poumon d'oxygénation important pour l'aération de la ville.
- **Pour la Commune :** En tant que futur propriétaire du Titre Foncier, la Commune aura des recettes générées par la location du terrain et par les impôts que les exploitants paieront pour leur activité économique. La Commune disposera d'un espace de loisir agréable et d'une zone botanique.

Financement :

Les coûts de réhabilitation de la Ferme de Soninkoura et des études spécifiques s'élèvent à 462 752 000 FCFA, les frais pour l'appui technique et organisationnel ne sont pas encore spécifiés. La Fédération des Maraîchers prendra en charge 5%, soit 23 138 000 FCFA, la commune de Ségou 20%, soit 92 550 000 FCFA. Il reste à chercher la somme de 347 064 000 FCFA.

Etat de négociation du projet :

Le projet est en cours de finalisation. La Commune doit négocier le transfert du Titre Foncier dans son patrimoine. L'appui technique et organisationnel et la forme de gestion de la ferme doivent encore être spécifiés. Un bailleur de fonds doit être recherché.

1.2. Village Artisanal de Ségou**Promoteur :**

La Coordination Régionale des Artisans de Ségou (CRAS) et la chambre des Métiers sont promotrices du Projet.

Appui technique et organisationnel :

L'ONG ALPHALOG donnera un appui technique et organisationnel à la CRAS pour la réalisation du Village Artisanal. La Commune et la Chambre de Commerce et d'Industries seront des partenaires.

Lieu :

Un terrain est en négociation dans la zone de l'ancien marché à bétail (superficie souhaitée : 2,5 ha).

Description :

Le but du Projet est de promouvoir l'artisanat de Ségou en créant des infrastructures importantes pour les artisans : une Maison de l'Artisan pour favoriser la production et la commercialisation des produits artisanaux (textile, arts et divers), des Ateliers Centraux pour mettre à la disposition des machines et des outils (construction métallique, menuiserie bois et maroquinerie), un Centre de Formation pour la formation professionnelle de tous les métiers et finalement des ateliers pour l'artisanat utilitaire.

La première étape de réalisation concerne la Maison de l'Artisan qui présentera l'artisanat de la Région. Elle comportera des ateliers pour la production et la vente, une salle d'exposition, des bureaux, un secrétariat public et des annexes. La construction s'inspirera de l'architecture traditionnelle.

Retombées :

- ***Pour les promoteurs :*** Les artisans installés au niveau de Village Artisanal profiteront d'une augmentation des recettes à travers une clientèle plus nombreuse, une meilleure performance professionnelle et une collaboration renforcée.
- ***Pour la population et les touristes :*** ils auront un bon accès aux produits artisanaux de meilleure qualité.
- ***Pour la Commune :*** elle profitera d'une augmentation des recettes par un meilleur paiement des impôts et d'un site attractif pour la ville.

Financement :

Le coût de réalisation de la première étape du Village Artisanal de Ségou (Maison de l'Artisan) est estimé à 169 millions FCFA. Les promoteurs contribueront avec 17 millions FCFA (10%), des travaux physiques et ils sont prêts à s'engager pour un crédit. Néanmoins, une subvention d'un bailleur sera nécessaire.

Etat de négociation du projet :

Le terrain doit être acquis au niveau de la Commune. Un plan d'architecture est à élaborer. Certains points doivent être clarifiés : la forme de financement, la gestion de l'établissement et l'appui technique. Un bailleur doit être recherché.

1.3. Formation en Alphabétisation et en Gestion des Acteurs de l'Economie Populaire

Promoteurs :

La CRAS et la Chambre de Commerce et d'Industries sont les promotrices de ce Projet.

Appui technique et organisationnel :

L'association «A chacun Ségou» née dans le cadre du Jumelage Angoulême – Ségou mène déjà des actions de formation pour adultes dans la ville, elle est prête à collaborer.

Lieu :

Un local servant d'école du soir doit être loué dans la ville de Ségou.

Description :

Le but du Projet est de former les opérateurs économiques du Secteur de l'Economie Populaire, donc les artisans, apprentis, ouvriers, vendeurs et vendeuses et aussi les femmes de ménage afin qu'ils puissent lire, écrire calculer, mesurer et peser. L'alphabétisation se fera en français et en bamanan. La formation en gestion s'adaptera au niveau des intéressés. Les cours se feront le soir (6 jours par semaine) pendant une période de 9 mois. Les 3 mois qui suivent serviront pour faire le suivi sur le terrain. Les formateurs vont vérifier si les apprenants arrivent à appliquer ce qu'ils ont appris. La formation se fera en deux sessions parallèles de 30 auditeurs chacune. Donc environ 60 personnes peuvent être formées par an.

Retombées :

- ***Pour les promoteurs :*** Les apprenants pourront mieux gérer leurs affaires, mieux défendre leurs intérêts et augmenter leurs recettes à travers leurs activités économiques. Les calculs des prix des produits seront plus réalistes et permettront la durabilité de leurs activités.
- ***Pour la population :*** Elle profitera de services mieux rendus et de la stabilité des emplois du Secteur de l'Economie Populaire.
- ***Pour la Commune :*** Elle pourra mieux collaborer avec les opérateurs du Secteur de l'Economie Populaire.

Financement :

La réalisation du Projet de formation sur 3 ans nécessitera une somme de 8 millions FCFA. Les apprenants prendront en charge 15%, le reliquat est à négocier avec un bailleur (FAFPA).

Etat de négociation du Projet :

Il faudra identifier les formateurs disponibles, vérifier les modules avec les promoteurs, chercher un local à louer, identifier les apprenants et rechercher le bailleur.

1.4. Programme de Développement Touristique

Promoteur :

Pour un démarrage, la Commune de Ségou et les opérateurs du tourisme sont les promoteurs de ce projet. A long terme, le promoteur peut changer (ex. Fédération des Opérateurs Privés du Tourisme).

Appui technique et organisationnel :

La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture, la Direction Régionale de l'Hôtellerie et du Tourisme et l'ONG ALPHALOG donneront un appui technique au Programme. Une assistance technique est en négociation avec le Service Allemand de Développement (DED).

Lieu :

La zone d'intervention du Programme est la ville de Ségou et les sites touristiques dans les environs. La zone va s'élargir avec le temps.

Description :

Le Programme vise à mettre en place à Ségou un Office du Tourisme qui a plusieurs tâches : Centre d'information pour les touristes, structure pour développer des circuits touristiques, réalisation des infrastructures touristiques sur les sites, protection du patrimoine naturel, appui à l'aménagement de la berge et à l'embellissement de la ville, organisation de formations et d'expositions, publicité et marketing, cadre de concertation des acteurs du tourisme (hôteliers, guides, agences de voyage, D.R. Tourisme, D.R. Jeunesse, ONG, Commune, etc.), etc. La première phase de 3 ans sert à développer une politique d'intervention dans le secteur du Tourisme.

Retombées :

- **Pour les promoteurs privés :** Les hôteliers, guides, agences de voyages, artisans, populations des sites touristiques etc. vont profiter d'une augmentation des recettes due à un accroissement de la clientèle et à un séjour prolongé des visiteurs.
- **Pour la population :** Elle sera davantage en contact avec le monde extérieur, profitera d'une consommation alimentaire et artisanale accrue.
- **Pour la Commune :** Elle va tirer profit d'une augmentation des impôts que les opérateurs seront disponibles à payer et d'une publicité de Ségou dont la renommée va grandir à l'échelle internationale.

Financement :

Un fonds de 72,2 millions FCFA est nécessaire pour la première phase de trois ans. La Commune prendra en charge le salaire de la Secrétaire/Comptable et les contributions aux Projets d'embellissement de la ville (4,2 millions FCFA). Le DED est disposé de prendre en charge un Assistant Technique et environ 17,5 millions FCFA pour l'équipement et le fonctionnement de l'Office du Tourisme. Certains Projets (infrastructures touristiques) peuvent être soumis à l'OMATHO.

Etat de négociation du Programme :

Un bailleur de fonds doit être recherché pour prendre en charge le reliquat.

1.5. Gestion privée du Marché de Médine**Promoteur :**

Les promoteurs de ce Projet sont les opérateurs privés du Marché de Médine, donc les commerçants et artisans, hommes et femmes installés au Marché. Ils sont organisés actuellement dans un Comité de Gestion et dans un Comité de Salubrité du Marché de Médine.

Appui technique et organisationnel :

Les ONG ALPHALOG et AJDP donneront un appui technique et organisationnel aux promoteurs. Dans le passé, ALPHALOG a réalisé des latrines au Marché, organisé la formation du Comité de Salubrité, élaboré un plan d'aménagement du Marché et contribué à la construction du hangar-test. AJDP est en train d'exécuter un programme d'appui à la gestion privée des marchés de Ségou. La D.R. Assainissement s'engagera à donner des conseils pour les questions de nettoyage et d'enlèvement d'ordures. Le Service Financier de la Mairie et le Service de Développement seront chargés du suivi de la gestion.

Lieu :

Le Marché de Médine est un des grands marchés de la Commune de Ségou. Il se trouve au Sud dans le Quartier Médine.

Description :

Le but du Projet est de passer d'une gestion communale du marché à une gestion privée pour assurer l'entretien et l'assainissement des lieux, accroître les ressources de la Mairie et diminuer ses charges et pour rénover à moyen terme, progressivement, le marché. Le Marché comporte des magasins, des hangars, des boucheries et des toilettes, tous dans un état assez délabré. Un cahier des charges est en cours d'élaboration et spécifiera les tâches à exécuter par le nouveau gestionnaire : gestion des installations du marché, enlèvement des ordures et gestion d'une borne fontaine. Le gestionnaire est amené à verser mensuellement une ristourne à la Mairie qui restera propriétaire du Marché.

Retombées :

- **Pour les promoteurs :** Les opérateurs du marché vont travailler dans de meilleures conditions telles que des hangars et boutiques aménagés et mieux entretenus. Ceci va influencer positivement leurs recettes et le Marché sera attractif pour d'autres commerçants. Les opérateurs seront prêts à payer régulièrement leur taxe de marché.
- **Pour la population :** Elle profitera d'un marché mieux organisé et plus propre. Une plus grande gamme de produits alimentaires vendus dans des conditions saines augmentera la sécurité alimentaire.
- **Pour la Commune :** Elle sera déchargée de l'organisation et du financement de l'entretien du Marché ainsi que de la collecte des taxes. Avec la ristourne payée par le gestionnaire, la Mairie augmentera visiblement ses recettes de marché.

Financement :

Le transfert de la gestion demandera peu de coûts (lancement de l'appel d'offre, établissement d'un contrat) qui seront pris en charge par la Commune. L'ONG ALPHALOG est disposée à soutenir les travaux d'aménagement.

Etat de négociation du projet :

Le cahier des charges doit être finalisé. Un appel d'offre sera fait pour choisir un gestionnaire privé. Une Commission de Dépouillement doit être mise en place. La gestion actuelle des latrines doit être clarifiée. Les Services de la Mairie chargés du suivi de la gestion des marchés doivent être préparés. Après évaluation de l'expérience, le transfert de la gestion des autres équipements marchands peut être envisagé.

2. Animation du processus par la Mairie

2.1. Situation actuelle

A l'heure actuelle, la Commune de Ségou joue un rôle non négligeable – certes perfectible – dans l'économie urbaine : elle investit à travers ses constructions et ses actions d'entretien, elle réalise et gère des équipements marchands comme les marchés et auto-gares, elle met à disposition des terrains pour des activités économiques, elle favorise la construction des habitations, etc.

Mais la Mairie s'est heurtée à d'énormes problèmes dans l'exécution de ses tâches : il lui manque des moyens financiers pour assurer le bon fonctionnement de ses services et surtout pour investir c'est-à-dire entretenir et réaliser des infrastructures. Le personnel est pléthorique et le paiement des salaires pèse lourdement sur le budget communal. Une première estimation indique qu'environ 60 personnes sont de trop sur un effectif de 145. Le personnel qualifié, tels que les spécialistes en économie ou en communication, manque au niveau de la Mairie. L'équipement des Services de la Mairie est amorti ou insuffisant et il ne permet pas de faire un travail satisfaisant. Le personnel de la Mairie et les Conseillers ne sont pas suffisamment informés et formés sur le rôle de la Commune dans la Décentralisation. Ce même manque existe au niveau de la population qui ne connaît pas ses droits et devoirs. Finalement, l'administration communale avec son héritage colonial d'autorité centralisée et de lois souvent mal adaptées n'est pas accueillante. La communication entre la Mairie et sa population est peu développée, la population se méfie de la Mairie et n'est pas prête à s'engager et à contribuer.

2.2. Nouvelle approche de développement

La ville grandissante de Ségou – elle a plus que doublé sa surface en moins de vingt ans et plus de 20 nouvelles professions se sont installées en ville - demande de plus en plus d'organisation et de spécialisation. Le trafic ne peut être maîtrisé que lorsqu'on respecte le code de la route. Des tâches initialement individuelles – comme l'enlèvement des ordures – sont confiées à des structures qui doivent être rémunérées. La Mairie n'est plus le seul acteur du développement, son bon fonctionnement dépend de la bonne collaboration entre les différents acteurs. Il faut recréer un climat de confiance entre la Mairie et la population.

Les lois de la décentralisation précisent : "La Commune a pour mission de concevoir, de programmer et de mettre en œuvre des actions de développement économique, social et culturel d'intérêt local". Parmi l'ensemble des acteurs, la Mairie occupe ici une place centrale de coordination et de facilitation.

Les opérateurs économiques de la ville, ont pour tâches de :

- ⇒ s'organiser pour mieux défendre leurs intérêts,
- ⇒ se professionnaliser pour mieux répondre aux besoins,
- ⇒ prendre l'initiative pour investir dans leur domaine,
- ⇒ contribuer aux efforts de développement de la ville par le paiement des taxes et des impôts,
- ⇒ contribuer aux réflexions avec la Municipalité sur le développement économique de la ville.

La population a pour tâches de :

- ⇒ contribuer au développement par le paiement des taxes,
- ⇒ prendre soin de la chose publique,
- ⇒ consommer davantage les produits locaux ("consommer malien !"),
- ⇒ respecter les lois et conventions (code de la route, nettoyage...),
- ⇒ s'intéresser à la vie communale (élections, implication ...).

Les **Services Techniques, ONG et Programmes d'Appui** ont pour tâche de :

- ⇒ soutenir les efforts des opérateurs privés par des appuis techniques et financiers : organisation, formation, réalisation, suivi...

La **Municipalité** finalement doit :

- ⇒ renforcer le rôle des opérateurs économiques dans le développement de la ville par la concertation, la mise en contact, l'appui etc.,
- ⇒ se désengager d'une gestion directe et centralisée des équipements marchands pour la confier à des opérateurs privés,
- ⇒ faciliter la mise en œuvre et le suivi des projets déjà identifiés,
- ⇒ identifier de nouveaux projets,
- ⇒ veiller sur le respect des lois,
- ⇒ être en permanence à l'écoute de la population pour connaître ses besoins et aspirations,
- ⇒ créer la confiance avec la population à travers la communication et des actions communes.

2.3. Implication organisationnelle de la Mairie pour réaliser le PDEL

Ce sont les structures permanentes de la Mairie qui doivent mettre en œuvre la nouvelle orientation du PDEL. Déjà dans sa délibération en septembre 2001, la commune de Ségou a répondu à ce besoin par la création d'un Service de Développement. Pour la mise en œuvre du Plan, elle propose de :

- Renommer cette structure "Service de Développement Economique et Social" avec une "Division Economique" et une "Division Socio-éducative et Culturelle". Le Service sera doté d'un personnel spécialisé en économie urbaine et de moyens de fonctionnement adéquats.
- Créer un "Service de Communication" avec une "Division Information" et une "Division Formation". Ce Service sera doté d'un personnel spécialisé en communication qui assure également la formation de la Mairie (personnel, élus) et des leaders communautaires, ainsi que de moyens de fonctionnement adéquats.
- Réaliser une action symbolique pour que la Mairie puisse donner la preuve de sa nouvelle approche du développement.
- Réorganiser le système fiscal de la Commune pour augmenter les recettes.

2.3.1. Le Service de Développement

Il a pour objectif de coordonner les activités de développement de la ville. En tant que chargé des activités économiques, le Chef de Service doit créer les conditions optimales pour favoriser les activités économiques des opérateurs. Il aura pour tâches de :

- Suivre la négociation et la mise en œuvre des projets identifiés ;
- Favoriser la réalisation de nouveaux projets ;

- Collaborer étroitement avec le Service Financier ;
- Créer une base de données sur les activités économiques de la ville et les actualiser ;
- Animer un cadre de concertation entre les différents acteurs intéressés : opérateurs privés, Services Techniques, ONG, Programmes ;
- Représenter la Mairie au niveau des différents Projets (Tourisme, Ferme Soninkoura, Village Artisanal) ;
- Appuyer les Projets dans la négociation de terrain (Ferme Soninkoura, Village artisanal, e.a.) ;
- Assurer l'appui/conseil aux projets ;
- Appuyer les Projets dans la négociation avec d'autres structures : bailleurs de fonds, impôts etc. ;
- Faire l'évaluation des projets ;
- Assurer le suivi de la gestion privée des marchés et étendre cette expérience à d'autres équipements ;
- Organiser l'évaluation de la première phase du PDEL ;
- Mettre à jour les informations sur l'économie locale.

2.3.2. *Le Service Communication*

Il aura pour objectif de renforcer le climat de confiance entre la Municipalité et les différentes couches de la population pour susciter un comportement engagé envers le développement. Ceci se fera à travers l'information, la formation et la sensibilisation. Plus concrètement, ce Service aura pour tâches de :

- Informer le public sur les efforts de la Mairie (Projets, décisions) ;
- Informer le public sur les droits et devoirs du citoyen et sur les tâches d'une Mairie ;
- Informer la Mairie sur les besoins et problèmes au niveau des différentes couches ;
- Donner un appui aux différents services de la Mairie pour assurer un bon accueil de la population ;
- Orienter le public pour mieux utiliser les services de la Mairie ;
- Faire le marketing de la ville ;
- Assurer la formation sur les aspects de développement communal.

Ce Service travaillera étroitement avec la presse et les radios locales, élaborera des brochures d'information, organisera des formations, des discussions, des tables rondes et des concertations, etc.

La formation de la Mairie et des leaders communautaires a pour objectif de mieux préparer les acteurs à jouer leur rôle dans le développement économique de la ville. La formation du personnel de la Mairie et des élus communaux devra se baser sur une analyse institutionnelle en vérifiant les besoins de formations spécifiques (par Service). En général, la formation concernera :

- Le rôle des différents intervenants dans le développement économique
- La Mairie au service de la population
- Le nouveau rôle de la Municipalité dans la décentralisation

La formation des leaders communautaires (associations, regroupements d'opérateurs économiques, Chefs de Quartier, partis politiques etc.) concernera :

- Le nouveau rôle de la Municipalité dans la décentralisation ;
- Les droits et devoirs du citoyen dans la Commune ;
- Le rôle de la Société Civile dans le développement communal, etc.

2.3.3. La réalisation d'une action symbolique par la Mairie

Elle vise à matérialiser la volonté de l'autorité communale à marquer le passage d'une administration de type centralisé à une administration de développement concerté, capable de gérer autrement, et pour laquelle la Commune, c'est une entreprise.

Dans cette foulée, l'action immédiate consistera à faire assurer le balayage quotidien des principales artères bitumées de la ville (27 km) par les Comités de Salubrité de Quartier en rapport avec les GIE d'assainissement ou des personnes individuelles moyennant une rémunération payée par la Mairie. Les balayeurs seront équipés en matériel de travail (balais, râtaux, uniformes...) et appuyés par des charretiers qui ramasseront les ordures aussitôt.

Liée à cette première action, une autre plus difficile mais assurément inévitable, c'est de procéder à un redimensionnement des effectifs à la Mairie dans la mesure où tout le monde reconnaît qu'ils sont pléthoriques. On ne conservera que le personnel strictement nécessaire, les autres devant faire l'objet d'une indemnisation dont les conditions sont à définir. Un audit externe du personnel donnera une situation neutre et claire des besoins réels de la Mairie en personnel et déterminera les fonds à mobiliser (indemnisation et prime de réinsertion). Ceci permettra de faire des économies dont une partie pourrait servir à payer des indemnités de rendement pour remettre les gens au travail, et l'autre partie à alimenter le fonds de balayage.

2.3.4. Réorganisation du système fiscal

La Mairie prendra des mesures pour mieux mobiliser les recettes locales. Les opérateurs économiques d'un côté seront plus disponibles pour payer leurs quotes-parts à la Mairie par rapport à l'exécution des Projets communs (Ferme Soninkoura, Village artisanal, Gestion privée des marchés etc.). De l'autre côté, l'identification des opérateurs économiques et leur taxation seront mieux vérifiées et contrôlées, en se basant également sur les enquêtes de l'Etude ECOLOC.

Une large sensibilisation se fera pour convaincre les propriétaires de maisons et de terrains à payer une taxe sur le foncier en raison de la valeur locative.

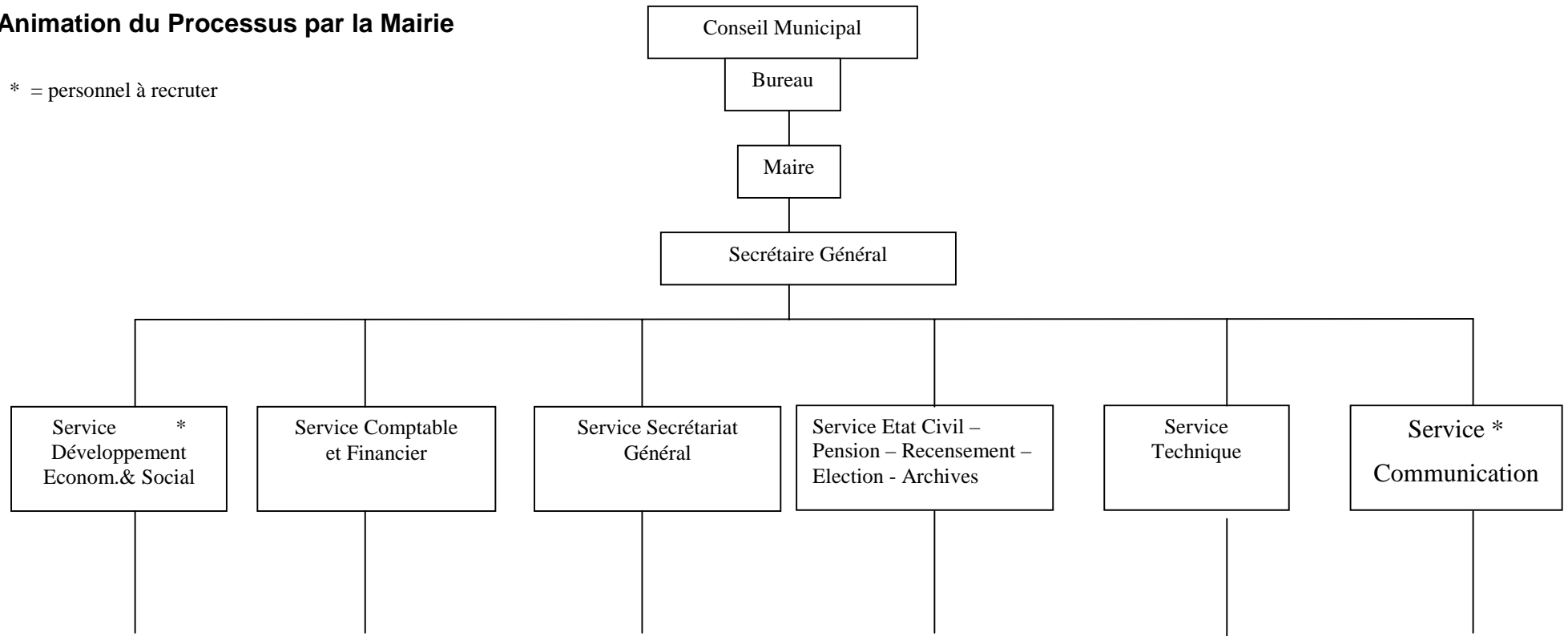
Aussi la population sera-t-elle davantage sensibilisée pour payer la taxe urbaine. Constatant les efforts que la Mairie entreprend pour contribuer au développement urbain (éclairage public, balayage des rues, réalisation des Projets PDEL...), la population sera davantage disposée à s'acquitter de ses devoirs.

2.3.5. Le suivi du PDEL

La réussite du PDEL dépendra d'un bon système de suivi qui se fera à plusieurs niveaux : Le Conseil Communal sera régulièrement informé sur la poursuite des actions. Les équipes ECOLOC qui ont animé le dialogue seront toujours disponibles pour appuyer le processus. Elles participeront aux réunions trimestrielles de planification et de suivi que le Chef de Service Développement organise et elles soutiendront les activités au niveau de leurs structures. Un appui externe aux deux services (Développement et Communication) sera assuré ponctuellement par un Consultant (Facilitateur du Dialogue).

Animation du Processus par la Mairie

* = personnel à recruter



Divisions :

- **Economique**
- **Socio-éducative et culturel**

Divisions :

- Comptabilité Générale
- Comptabilité Matière
- Régie Recettes
- Régie Dépenses

Divisions :

- Personnel
- Pool Secrétaires

Divisions :

- Etat Civil, Pensions
- Recensement, Elections
- Archives

Divisions :

- Tavaux Assainissement
- Technique, maintenance
- Domaines

Divisions :

- **Information**
- **Formation**

3. Simulation du Budget Communal aux horizons 2006 et 2011

La simulation proposée porte uniquement sur ce que pourraient être une partie des recettes ordinaires de la Commune et ses dépenses relatives aux horizons de 2006 et 2011, soit la 5ème et 10ème année de mise en œuvre du Plan.

3.1. *Les recettes*

Les recettes présentées ici proviennent de trois sources : le prélèvement sur la valeur ajoutée de l'activité économique (secteur informel et secteur moderne), les recettes recouvrées des marchés et kiosques et le prélèvement sur le stock de capital privé.

- La valeur ajoutée du secteur informel, estimée actuellement à 16,2 milliards FCFA², pourrait passer à 20,66 milliards en 2006 et à 26,75 milliards en 2011 avec un taux d'accroissement annuel de 5% à partir de 2002. Le prélèvement est plafonné à 1% les 5 premières années et il est poussé à 2% de la 6^e à la 10^e année, lorsque la sensibilisation aura fait son effet et que la quasi-totalité des opérateurs auront été identifiés et fiscalisés.
- La valeur ajoutée du secteur moderne évaluée actuellement à 16,3 milliards FCFA pourrait passer à 23,32 milliards en 2006 et 28,35 milliards en 2011 avec un taux d'accroissement de 4% par an. Le niveau de prélèvement pour ce secteur est de 2% pour le premier quinquennat, et de 3% pour le second.
- Les recettes de marchés et des kiosques ont été estimées en se fondant sur les résultats du test de recouvrement au Marché de Médine. Il en résulte une multiplication par 3 du niveau actuel des recettes qui est de 16,8 millions FCFA pour l'ensemble des marchés et kiosques en 2001. Ce résultat corrigé est amélioré de 10% par an pendant toute la période de projection, en tenant compte de l'augmentation de la qualité des marchés, du nombre d'opérateurs et du montant des taxes.
- Quant au prélèvement sur le stock de capital privé, il a été fixé à un niveau très bas, 0,5% pour les 5 premières années et 1% pour les 5 années suivantes, parce que ce type de prélèvement est inhabituel et que son acceptation dépendra dans une large mesure de ce qu'il coûtera au porte-monnaie dans un premier temps, et de l'effet de la sensibilisation dans un second temps.

3.2. *Les dépenses*

Elles sont réparties en trois catégories : les dépenses de fonctionnement, les dépenses d'investissement et les autres dépenses. Elles sont toutes simulées pour être financées sur recettes ordinaires.

L'ambition mesurée, c'est de passer d'un niveau actuel de dépenses de fonctionnement de 80% à 60% en 2006, puis 50% en 2011, c'est-à-dire une diminution significative du poids relatif de cette catégorie de dépenses en l'espace de 10 ans. Pendant ce temps, les dépenses d'investissement doivent passer de 5% actuellement à 20% des recettes en 2006 et 35% en 2011, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

² J.M. Cour : Comptes Economiques du Cercle de Ségou, Octobre 2000.

N°	Objet	2006	2011
Recettes			
1.	Prélèvement sur activités économiques :		
	- sur valeur ajoutée du secteur informel	206.000.000	527.000.000
	- sur valeur ajoutée du secteur moderne	466.000.000	850.000.000
2.	Recettes des marchés et kiosques	81.169.000	143.795.000
3.	Prélèvement sur stock de capital privé	330.000.000	694.000.000
	Total des recettes	1.083.169.000	2.214.795.000
Dépenses			
1.	Dépenses de fonctionnement	649.901.000	1.107.398.000
2.	Dépenses d'investissement	216.634.000	775.178.000
3.	Autres dépenses	216.634.000	332.219.000
	Total des dépenses	1.083.169.000	2.214.795.000

4. Financement du P.D.E.L.

La mise en œuvre du PDEL nécessite des fonds, d'une part pour le volet "Animation du Processus par la Mairie" et, d'autre part, pour les "Projets de la première génération" (cf. budgets en annexe).

4.1. Animation du Processus

Une somme de 155 millions FCFA est estimée pour appuyer la réorganisation de la Mairie : l'installation et le fonctionnement des deux Services Développement et Communication, l'action symbolique (balayage et redimensionnement du personnel) et le suivi. Il est proposé de partager les dépenses entre la Mairie et un partenaire financier afin de soutenir la Commune de Ségou dans ses efforts de restructuration.

En général, il est prévu que le partenaire financier contribue à l'investissement et subventionne pendant 3 ans une partie du fonctionnement. Seul dans le cas de balayage des rues, la subvention se limite aux 6 premiers mois, ensuite la Mairie prendra le relais. Au niveau du personnel, la prime de réinsertion et les indemnités de licenciement vont être définies au cours de l'audit.

La mise en œuvre du PDEL va à moyen terme augmenter les recettes de la Mairie (voir simulation) de manière qu'elle soit capable de poursuivre cette politique avec ses propres moyens. Sur les 3 ans du PDEL, la Mairie contribuera avec 47% des frais, le reliquat de 53% sera soumis à un partenaire financier.

Budget : Animation du Processus par la Mairie

Objet	Calcul	Montant	contribution Mairie	Fonds à chercher
1. Service Développ.				
1.1 Investissement				
- ordinateur, imprim.		3 000 000		3 000 000
- moto Yamaha 100		1 700 000		1 700 000
- mobilier		200 000	200 000	-
- matériel de bureau		150 000	150 000	-
- documentation		200 000		200 000
- install. téléphone		100 000	100 000	-
Sous-total		5 350 000	450 000	4 900 000
1.2. Fonctionnement				
- salaire, INPS (*1)	voir barème Mairie	3 600 000	2 400 000	1 200 000
Chef Service				
- fournitures	50.000 F x 36 mois	1 800 000		1 800 000
- téléphone	50.000 F x 36 mois	1 800 000		1 800 000
- entretien machines	20.000 F x 36 mois	720 000		720 000
- entretien moto	15.000 F x 36 mois	540 000		540 000
- carburant moto	20.000 F x 36 mois	720 000		720 000
- frais déplacem. Bko	50.000 F x 20 fois	1 000 000		1 000 000
Sous-total		10 180 000	2 400 000	7 780 000
1.3. Activités				
- réunions concertat.	50.000 F x 36 mois	1 800 000		1 800 000
- enquêtes économ.	forfait	1 000 000		1 000 000
Sous-total		2 800 000		2 800 000
TOTAL S. Développ.		18 330 000	2 850 000	15 480 000
2. Serv. Communic.				
2.1. Investissement				
- ordinateur, imprim.		3 000 000		3 000 000
- moto Yamaha 100		1 700 000		1 700 000
- mobilier		200 000	200 000	-
- matériel de bureau		150 000	150 000	-
- documentation		200 000		200 000
- téléphone		100 000	100 000	-
Sous-total		5 350 000	450 000	4 900 000
2.2. Fonctionnement				
- salaire, INPS (*1)	voir barème Mairie	3 600 000	2 400 000	1 200 000
Chef Service				
- fournitures	50.000 F x 36 mois	1 800 000		1 800 000
- téléphone	50.000 F x 36 mois	1 800 000		1 800 000
- entretien machines	20.000 F x 36 mois	720 000		720 000
- entretien moto	15.000 F x 36 mois	540 000		540 000
- carburant moto	20.000 F x 36 mois	720 000		720 000
Sous-total		9 180 000	2 400 000	6 780 000

(suite)

Objet	Calcul	Montant	contribution Mairie	Fonds à chercher
2.3. Activités				
- amélioration accueil à la Mairie	forfait	1 000 000		1 000 000
- formation personnel	forfait	2 000 000		2 000 000
- formation élus	forfait	1 000 000		1 000 000
- formation population	forfait	3 000 000		3 000 000
- communication (radios, brochures, Internet, affiches)	1 Mio. F x 3 ans	3 000 000		3 000 000
- rencontres	50.000 F x 36 mois	1 800 000		1 800 000
Sous-total		11 800 000		11 800 000
TOTAL S. Communic.		26 330 000	2 850 000	23 480 000
3. Action : balayage des rues				
- indemnités balayeurs	54 pers. x 1.000 F x 30 jours x 36 mois	58 320 000	48 600 000	9 720 000
charretiers	5 pers. x 1.000 F x 30 jours x 36 mois	5 400 000	4 500 000	900 000
- matériel de travail				
balaies	60 x 1.000 F x 36	2 160 000	1 800 000	360 000
râteaux	60 x 1.500 F x 6	540 000	450 000	90 000
brouettes	54 x 25.000 F x 3	4 040 000	2 700 000	1 340 000
habillement	60 x 5.000 F x 6	1 800 000	1 500 000	300 000
TOTAL balayage		72 260 000	59 550 000	12 710 000
4. Action : redimen- sionnement per- sonnel Mairie				
- audit personnel	forfait	2 000 000		2 000 000
- indemnités licensemt	à définir	p.m.	p.m.	
- prime de réinsertion	à définir	p.m.		p.m.
TOTAL personnel		2 000 000		2 000 000
5. Suivi				
- réunions trimestr.	100.000 F x 12 fois	1 200 000		1 200 000
- réunions d'appui	50.000 F x 12 mois	1 800 000		1 800 000
- appui consultant ext.	300.000 F x 36 mois	10 800 000		10 800 000
- évaluation phase I	forfait	2 000 000		2 000 000
- préparation phase II	forfait	1 000 000	1 000 000	
- organisat. FORUM	forfait	5 000 000		5 000 000
TOTAL Suivi		21 800 000	1 000 000	20 800 000
TOTAL		140 720 000	66 250 000	74 470 000
imprévus	10%	14 072 000	6 625 000	7 447 000
TOTAL GENERAL		154 792 000	72 875 000	81 917 000

(*1) le bailleur prendra en charge le salaire pour l'année 2002, la Mairie dans la suite

4.2. Projets de première génération

La réalisation des premiers Projets nécessite une somme de 712 millions FCFA. A l'heure actuelle, les promoteurs s'engagent pour 6%, la Mairie pour 14% et les 80% sont à négocier auprès des partenaires financiers.

Projet	Coût Total (1000 CFA)	Contribution Commune	Contributions locales	Autres contributions	Contributions à rechercher
1. Ferme Soninkoura	462 572	92 550	23 138		347 064
2. Village Artisanal	168 447	Terrain	17 000		151 447
3. Formation en Alphabétisation et en Gestion	8 013		1 200		7 013
4. Programme de Développement Touristique	72 198	4 195		17 500*	50 503
5. Gestion privée du Marché de Médine	pm	pm	pm		
* projet DED					
Total	711 410	96 745	41 138	17 500	556 027

Annexe 1 : Compte rendu de la réunion de programmation

Economie Locale de Ségou ECOLOC

Restitution de l'Etude et Programmation du Dialogue

du 5 au 7.2.2001

1. Ouverture

Le Maire de la Commune de Ségou dans son discours souhaite la bienvenue aux participants. Il souligne qu'aujourd'hui la première étape de la recherche de la participation au développement sera bouclée. Le plus important sera d'analyser les informations de l'Etude pour trouver des solutions au délabrement économique de la ville de Ségou. Le débat participatif doit aboutir à l'élaboration d'un Plan de Développement Local. Ce développement nécessite des ressources locales, la force locale afin de réussir la décentralisation.

2. Méthodologie et intérêt des études ECOLOC

Le Représentant du PDM présente sa structure et ses fonctions d'appui aux municipalités ouest-africaines. Les communes ont désormais en charge le développement local, cette nouvelle compétence nécessite dans un premier temps les informations du niveau local. A partir de ces informations, les acteurs locaux devraient définir un plan de développement local. La démarche repose sur le choix de centrer les débats sur les questions économiques. Elle appuie également une vision à la fois urbaine et rurale. Enfin, la démarche propose de baser le développement sur une vision partagée entre les acteurs locaux.

La phase d'étude a duré 8 mois et est clôturée aujourd'hui par la restitution. L'Atelier de Programmation qui suit directement va organiser la phase de dialogue. A l'issue de ce dialogue, un forum sur le développement local se penchera sur la première mouture du Plan de Développement Local.

3. Restitution et débats de l'étude de Ségou

La restitution de l'Etude se fait à partir du document « Diagnostic » (Power Point). Les aspects essentiels portent sur :

3.1. Généralités

- Le rôle de l'étude ECOLOC dans le débat participatif entre les acteurs locaux,
- La zone d'étude : le Cercle de Ségou,
- La place du Cercle de Ségou sur l'échiquier national,
- La dynamique démographique de la zone rurale et urbaine,
- Le faible volume du PIB (Produit Intérieur Brut) de la ville et de son hinterland,
- La faible part du secteur moderne,

3.2. Economie urbaine

- La faiblesse de l'économie urbaine et l'importance de l'économie populaire (secteur informel),
- La dynamique au niveau de certaines activités urbaines,
- La déconnexion économique entre milieu urbain et rural,
- La faible marge de manœuvre de la commune.

3.3. Economie rurale

- La faible productivité du secteur primaire traditionnel,
- La faible importance économique du riz dans le Cercle,
- Les insuffisances de l'Office du Niger dans le développement économique local.

3.4. Conclusion

- La position de Ségou dans le réseau routier sous-régional,
- L'importance de valoriser les ressources locales,
- Les perspectives pour l'économie de Ségou.

Les débats se sont centrés sur les points suivants :

- Une grande partie des excédents d'exploitation des usines locales est rapatriée en dehors de Ségou, elles « échappent » à l'économie locale en termes de retombées. L'enjeu pour l'avenir est de faciliter la création d'un secteur moderne ancré dans l'économie locale et en particulier dans l'agriculture locale.
- La majorité des habitants de la ville sera encore pour longtemps dans l'économie populaire qui n'a pas d'autres fonctions que de « nourrir », « construire », « habiller » . Ceci est important mais pas suffisant pour entraîner un véritable développement.
- Le rôle de l'Office du Niger est faible : il est nécessaire de diversifier les cultures, d'améliorer des conditions de vie et de travail pour les habitants de la zone, de concéder des terres à des entrepreneurs. A Ségou, il faudra exploiter le potentiel économique de la Ferme Soninkoura.
- Le secteur agricole a des problèmes d'écoulement de ses produits (maraîchage). Les terres derrière le fleuve sont sous-exploitées.
- Le secteur des BTP se heurte à la concurrence de Bamako, au manque d'équipement, de capital, d'information et de formation.
- Le comportement de certains n'encourage pas l'économie locale : au lieu de se ravitailler à Ségou, on se dirige vers Bamako. Aussi l'Administration bloque-t-elle certaines initiatives. Il faudra encourager un changement de comportement. Le développement local a jusqu'ici suscité beaucoup de paroles, mais pas d'actes.
- Il manque d'interlocuteurs pour le développement économique et pour la concertation entre les acteurs. Il faudra créer un cadre de concertation.

Conclusion de la restitution :

- Les contraintes pour le développement économique de Ségou se trouvent au niveau national (fiscalité, distribution des marchés, politique d'investissement....) comme aussi

au niveau local. Il faudra faire le plaidoyer au niveau national, mais concentrer les débats sur les aspects qui peuvent être influencés au niveau local, p.e. la collecte des ressources locales (impôts...), etc.

- L'accent doit être mis sur la valorisation des filières agricoles locales (modernisation). L'Office du Niger doit être inclus dans les réflexions sur l'économie locale.
- Les secteurs informel et du BTP doivent être mis au centre de la stratégie de développement de la ville.
- Les gestionnaires de la ville doivent instaurer un dialogue entre les acteurs locaux afin de les impliquer mieux au niveau des décisions et des réalisations (financement).

D'ailleurs, le rapport définitif avec les données en détail (par activités, par sexe, etc.) sera distribué dans la suite à partir de la CR-ONG.

4. Etapes du dialogue

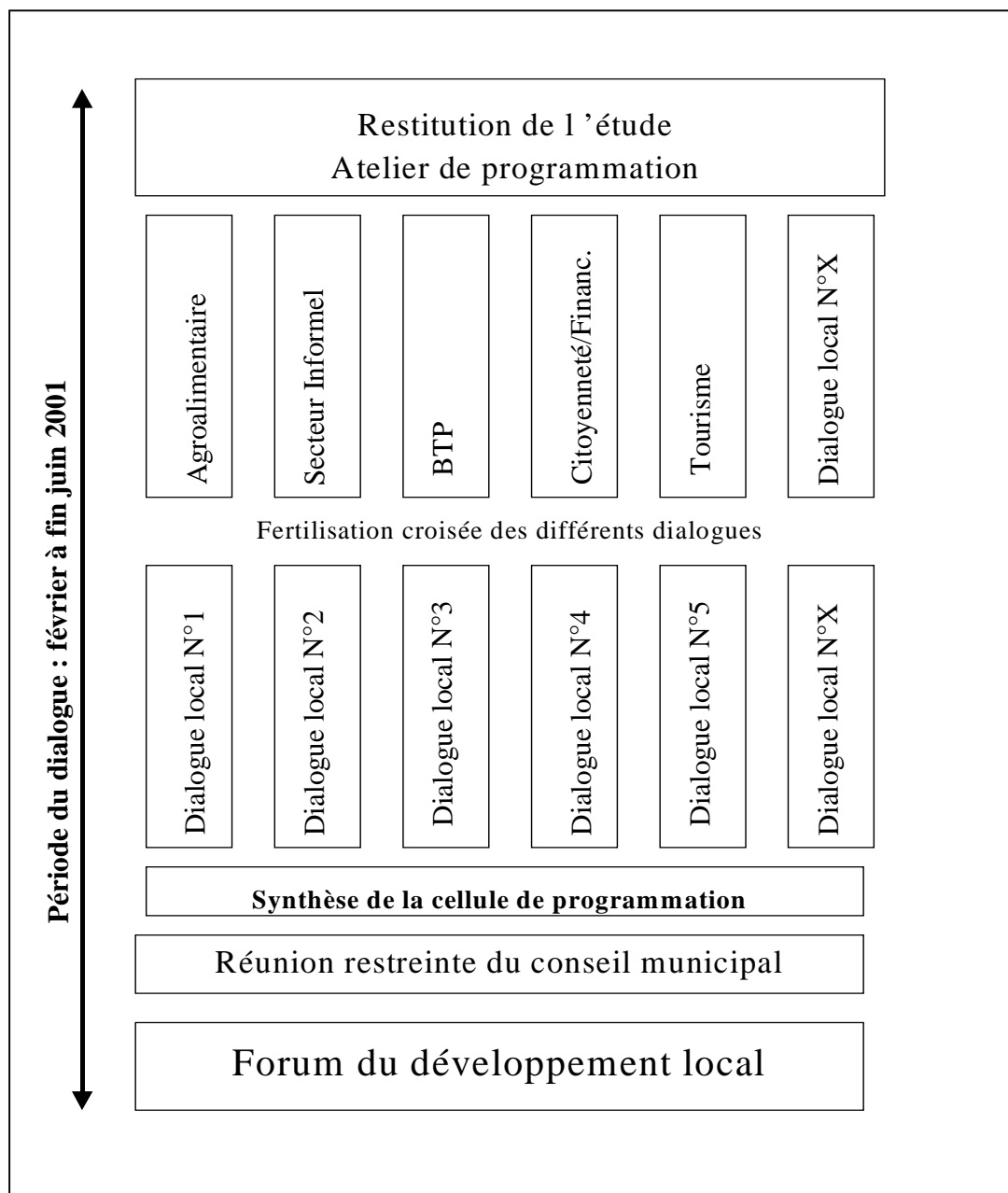
Le but du dialogue est de définir une stratégie commune, une proposition pour le Plan de Développement Local afin de relancer l'économie de Ségou. Ce Plan doit être mis en œuvre par la suite grâce à sa prise en charge par les acteurs eux-mêmes ainsi que par des appuis extérieurs.

La phase de concertation autour de ce Plan se déroulera entre février et juin 2001 :

1. La restitution et la programmation définiront les termes de référence pour la concertation (travail actuel).
2. Une première série de consultations se fera pendant deux mois environ sur les thèmes définis ici. Les acteurs doivent s'investir dans cette consultation. Le facilitateur appuiera l'élaboration d'un dossier technique par thème.
3. Une mise en commun se fera pour échanger les résultats des différentes consultations.
4. Une deuxième série de consultations s'engagera, dont les thèmes et les modalités seront déterminés par les acteurs. Il est possible de commander des petites études pour nourrir tel ou tel aspect du thème.
5. La Cellule de Programmation organisera une synthèse et une mise en cohérence (proposition de Plan de Développement Local).
6. Le Conseil Municipal tiendra une réunion autour de cette proposition.
7. Il organisera un Forum sur le développement local.

La Cellule de Programmation guidera le processus de consultation. Le facilitateur, Monsieur Cheick Kamaté, est mis à leur disposition. Les différents sujets seront traités dans les groupes thématiques. Une équipe de consultants (PDM, Club du Sahel) appuiera cette phase et se rendra périodiquement à Ségou (missions de pilotage). Dès que les premiers résultats sont disponibles, la Cellule de Programmation chargera un bureau d'études/consultant de traiter les aspects spatiaux et financiers afin d'élaborer une proposition pour le Plan de Développement Local.

Etapes :



5. Présentation des participants et préparation des Groupes de Travail

Un tour de table permet aux participants de se présenter et de formuler leurs attentes à l'Atelier. Les observations principales ici sont :

- Ségou a peu de grands commerçants, importateurs,
- Les deux grands opérateurs, l'Office du Niger et la COMATEX, ne sont pas présents,
- Les producteurs agricoles expriment les difficultés à écouler leurs produits,
- L'intercommunalité avec les communes voisines doit être développée,
- Le dialogue doit être permanent,
- Tout le monde réclame des actions concrètes.

Les participants se répartissent entre cinq groupes de travail. Ils ont pour tâche de définir les thèmes qui feront objet de la première série de dialogue. Il s'agit des thèmes qui sont importants pour développer l'économie de Ségou. Les groupes sont hétérogènes pour mieux prendre en compte les différents intérêts de la population.

Les règles de jeu pour le dialogue sont présentés aux participants (Document « Dialogue », Power Point) :

- **prendre en compte le long terme,**
- **considérer l'économie locale comme un ensemble à la fois urbain et rural,**
- **définir une ambition partagée,**
- **mettre l'Office du Niger au cœur de cette ambition,**
- **poser sérieusement le problème du coût et du financement de cette ambition.**

6. Restitution et débats des résultats des travaux des Groupes

Après la présentation et des débats sur les résultats des différents groupes, les thèmes suivants ont été retenus par les participants :

1. Agro-alimentaire (diversification de la production, transformation...);
2. Citoyenneté et financement (Information, communication, éducation, décentralisation, mobilisation sociale...);
3. Secteur informel (formation, financement, organisation);
4. Tourisme (inventaire, valorisation et marketing);
5. BTP (information, formation...).

Plusieurs aspects sont transversaux et se retrouvent dans les thèmes : transports, appui au crédit, aspects institutionnels, assainissement. Par la suite, ces thèmes seront traités dans des Groupes de concertation respectifs, donc il y aura 5 groupes.

7. Organisation du dialogue : Groupes de Concertation et Cellule de Programmation

L'exercice est placé sous l'égide de la Mairie de Ségou. Il s'agit d'un processus participatif au cours duquel les acteurs approfondissent les thèmes importants pour le développement économique de la ville afin de développer une vision commune (Plan de Développement Local).

Les différents **Groupes de concertation** définiront d'abord les objectifs dans leur domaine. Ensuite, ils identifieront les problèmes à résoudre en utilisant les informations de l'étude ECOLOC et les réflexions des acteurs. Puis, ils développeront les stratégies et les actions à mettre en œuvre en précisant les modalités de financement. Il sera indispensable de négocier avec les concernés (opérateurs économiques, Mairie, État, bailleurs....) pour définir qui doit faire quoi.

Le processus est soumis à des dates butoirs et à des moyens financiers limités, ceci signifie que l'engagement dans un groupe implique une vraie motivation et disponibilité des intéressés. Les groupes doivent être complétés par d'autres acteurs qui sont importants dans leur domaine, mais pas présents dans la salle.

Les débats font ressortir que :

- pour certains sujets il faudra sortir de Ségou pour négocier au niveau national,
- les ressortissants de Ségou et des associations devront être impliqués,
- des assemblées générales au niveau des quartiers pourront être nécessaires.

Les Groupes de Concertation doivent définir une vision à long terme, une ambition partagée (« I had a dream »). A l'intérieur de cette vision doit être précisé ce que les habitants de Ségou peuvent et veulent faire. Donc, il faudra proposer une série de premières actions concrètes à court terme s'inscrivant dans l'esprit de la vision et faire des propositions relatives au financement de ces actions. Il faut éviter de se perdre dans la complexité du sujet, plutôt développer une vision globale et choisir des domaines sur lesquels on peut agir immédiatement. Le reste se fera après.

Les participants se sont inscrits au niveau des différents groupes de concertation.

La **Cellule de Programmation (CP)** a pour tâches :

1. d'appuyer et suivre les groupes de concertation, organiser des petites études complémentaires ;
2. d'assurer la cohérence et l'enrichissement mutuel (synthèse) ;
3. d'organiser l'élaboration de la proposition du Plan de Développement Local.

Le Maire propose cellule légère composée d'un Adjoint au Maire, de la Responsable aux Finances à la Mairie, du Directeur Régional de l'Urbanisme, du Directeur Régional de l'Assainissement, du facilitateur et des représentants des différents groupes de concertation.

8. Clôture

Le facilitateur souhaite de mettre fin au pilotage à vue et à la méfiance qui règne entre les opérateurs économiques et la Mairie. L'exemple de Ségou devra faire tache d'huile. La tâche est énorme, mais Ségou dispose des ressources pour faire ce travail et pour avoir des résultats palpables.

Le Maire adresse ses mots de remerciements et félicitations aux acteurs qui veulent s'engager pour redonner à Ségou un dynamisme nouveau. Il remercie également le groupe d'experts locaux et les consultants qui ont sacrifié leur temps et énergie pour rechercher les données. Finalement, il remercie le Ministre de MATCL qui s'est engagé pour que l'étude puisse se faire à Ségou. Cette clôture est le début d'une nouvelle tâche : l'élaboration d'un Plan de Développement pour la ville de Ségou.

Ordre du jour de la journée du 6 février 2001

- 09H00 – 09H30 : Rappel des principales étapes de la phase de dialogue,
Présentation de la journée. François Yatta
- 09H30 – 10H30 : Tour de table des participants : nom, fonction, sensibilité
personnelle, attentes, etc. Cheick Kamaté
- 10H30 – 11H00 : Pause-café
- 11H00 – 12H30 : Groupes non sectoriels sur les thèmes du dialogue
Méthodologie et formation des groupes. Prosper Ngoma
- 12H30 – 13H00 : Rappel des règles du jeu pour le dialogue
Rappel des conclusions de la restitution. Kamaté
- 13H00 – 14H30 : Pause déjeuner
- 14H30-16H30 : Mise en commun et détermination des thèmes du dialogue.
Débats sur les thèmes. Mme Manchotte

Ordre du jour de la journée du 7 février 2001

- 09H00 – 09H15 : Présentation des thèmes retenus
Prosper Ngoma
- 09H15 – 09H30 : Présentation de la démarche d'ensemble de la seconde phase.
François Yatta
- 09H30 – 10H30 : Débat sur la démarche d'ensemble de la seconde phase
Cheick Kamaté
- 10H30 – 11H00 : Pause-café et inscription pour les dialogues
- 11H00 – 12H00 : Présentation et débat sur l'étape intermédiaire
Production dans les 2 mois, acteurs clés, questions à débattre,
etc. Kamaté et Ngoma
- 12H00 – 13H00 : Cellule de programmation
François Yatta
- 13H00 – 14H30 : Pause déjeuner

Annexe 2 : Compte rendu des travaux des groupes de concertation

A. Groupe Agro-alimentaire Ségou

1. Objectifs à long terme

Jadis grenier du Mali, le cercle de Ségou a subi les contrecoups des bouleversements écologiques qui ont affecté les pays du Sahel ces trois dernières décennies. Il en est résulté une perturbation de la production céréalière qui évolue en dents de scie en fonction du comportement de la pluviométrie, et une baisse de la productivité en rapport avec l'appauvrissement progressif des sols. De plus, la ville ne s'est pas donné les moyens de valoriser de façon satisfaisante les productions agricoles de son hinterland.

L'ambition, c'est de redonner à Ségou sa place de grenier du Mali au plan de la céréaliculture, de développer les filières légumes et fruits et élevage de manière à assurer l'autosuffisance dans le domaine de la production fruitière, et à faire de Ségou et hinterland un exportateur net de légumes et de viande en direction de Bamako et du marché sous-régional.

Le potentiel existe pour une telle ambition : le cercle est traversé par les fleuves Niger et Bani, et il bénéficie d'une partie du réseau d'irrigation de l'Office du Niger ; le cheptel bovin, ovin et caprin est parmi les plus importants du pays ; Ségou est relié à son hinterland par un réseau relativement important de pistes rurales praticables en toutes saisons.

2. Objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques découlent directement de chacune des sous-filières de la filière agro-alimentaire. Il s'agira de :

- Conforter la productivité de l'agriculture céréalière (riz et céréales sèches) ;
- Spécialiser Ségou dans la production de viande destinée à l'exportation ;
- Accroître la production de légumes et fruits à la fois pour la satisfaction des besoins locaux et pour l'exportation.

3. Que peuvent faire les acteurs locaux à court terme ?

Les acteurs locaux peuvent mettre l'accent sur la céréaliculture, l'élevage et les fruits et légumes. Ces actions sont axées autour de :

- Travailler à l'amélioration des rendements céréaliers, tant pour les cultures sèches que pour le riz de submersion contrôlée de l'ORS par la disponibilité et de l'adoption de semences améliorées au potentiel productif élevé ;
- Le développement de la filière viande par la mise en réseau de nombreux opérateurs : producteurs de bétail, emboucheurs, exportateurs de bétail, vétérinaires privés, structures d'encadrement de l'Etat, abattoir régional, structures privées d'appui-conseil, tel le GIE G/Force. Il implique aussi le gros bétail, les petits ruminants et la volaille.
- Mieux planifier l'arrivée de la production sur le marché. En effet, la production a tendance à arriver à maturité et se retrouver sur le marché sur une période relativement courte. Ceci constitue une perte dans un contexte où les structures de transformation et infrastructures de conservation font cruellement défaut.

4. Activités de groupe

Le groupe a dans un premier temps largement disséminé ses objectifs et sa démarche auprès des principaux acteurs du secteur localisés aussi bien dans la ville que dans l'hinterland. Puis les activités du groupe - après les phases de détermination des contraintes et problèmes du secteur et les phases d'identification de la contribution immédiate des acteurs locaux à lever ces contraintes – se sont articulées autour des projets.

Le premier projet identifié par ce groupe est un projet de construction d'une usine de transformation de tomate. Mais rapidement, le groupe a abandonné ce projet sur lequel un opérateur privé était déjà très avancé, et choisi un autre : le projet de réhabilitation de la ferme de Soninkoura.

Par rapport à ce projet, le groupe a entrepris les activités suivantes :

- Reconstitution de l'historique de la ferme ;
- Évaluation de l'état des infrastructures existantes ;
- Détermination de la gestion actuelle de la ferme ;
- Identification des associations de maraîchers exploitant des parcelles jouxtant la ferme ;
- Organisation de rencontres avec les exploitants maraîchers, la mairie et l'ancien propriétaire de la ferme, à savoir l'Office du Niger ;
- Identification des problèmes actuels des exploitants et des atouts de la réhabilitation ;
- Élaboration du projet.

5. Projets du groupe

Les travaux du groupe ont été axés sur la réhabilitation de la ferme de Soninkoura qui est totalement abandonnée depuis quelques années.

Ferme Soninkoura

Promoteurs : Commune en collaboration avec la Fédération des Maraîchers de Ségou.

Appui technique et organisationnel : La DRAMR assurera l'appui technique des exploitants. Une ONG ou GIE spécialisé de la place donnera un appui organisationnel.

Lieu : La Ferme de Soninkoura s'étend sur une superficie de 101 ha, 16 ares et 50 centiares au bord du fleuve Niger au Nord-Est de la Ville de Ségou. 78 ha sont clôturés et 22 ha se trouvent hors clôture.

Description Les travaux de réhabilitation de la Ferme concernent la mise en état de fonctionnement du réseau d'irrigation, la restauration des bâtiments, le réaménagement des 78 ha clôturés, l'aménagement des 22 ha non clôturés, la restauration des végétaux et le reboisement de la Ferme.

Retombées :

- **pour les promoteurs** : Ressources importantes par la production et la vente des produits maraîchers et de l'élevage pour la Ville de Ségou et les environs ; emplois permanents pour un grand nombre de personnes.
- **pour la population** : Disponibilité des produits alimentaires, de zone de loisirs et d'apprentissage. La ferme constituera un poumon d'oxygénation important pour l'aération de la ville.
- **pour la Commune** : En tant que futur propriétaire du Titre Foncier, la Commune aura des recettes générées par la location du terrain et par les impôts que les exploitants paieront pour leur activité économique.

Financement : Les coûts de réhabilitation de la Ferme de Soninkoura et des études spécifiques s'élèvent à 462.752.000 FCFA. La Fédération des Maraîchers prendra en charge 5%, soit 23.138.000 FCFA, la Commune de Ségou 20%, soit 92.550.000 FCFA. Il reste à chercher la somme de 347.0640.000 FCFA.

Etat de négociation du Projet : Le Projet est en cours de finalisation. Un bailleur de fonds doit être recherché.

B. Groupe secteur informel Ségou

1. Objectif à long terme

Le secteur de l'économie populaire à Ségou occupe plus de 13 700 personnes dans le commerce, l'artisanat et les services privés. Ceci représente 67 % des emplois dans ces activités où le secteur dit moderne n'occupe que 33 %. Inversement, le secteur informel ne produit que 40 % de la richesse de ces domaines d'activités contre 60 % pour le secteur moderne. Il se pose au secteur informel un problème de performance en terme économique. Mais c'est bien ce secteur qui habille, qui nourrit et qui loge la population de Ségou. Parce qu'orienté essentiellement vers la satisfaction des besoins existentiels primaires, il joue et continuera de jouer pendant longtemps encore un rôle irremplaçable dans la vie des Ségoviens. Mais il est important que sa contribution à l'économie locale soit nettement améliorée.

L'objectif à long terme, c'est de révolutionner le secteur de l'économie populaire à Ségou pour lui donner une valeur contributive à l'économie locale, sinon supérieure, au moins égale à son poids en terme d'emplois.

2. Objectifs stratégiques

La réalisation de cette ambition passe par l'atteinte des objectifs suivants :

- Le renforcement de la professionnalisation du secteur au moyen de la formation ;

- Le renforcement de sa capacité de négociation et d'intervention au moyen d'une meilleure organisation ;
- La facilitation de l'accès de ses acteurs au financement.

3. Que peuvent faire les acteurs locaux à court terme ?

Dans le domaine de l'artisanat

La coordination régionale des artisans qui a déjà fait œuvre utile en procédant au recensement et à la catégorisation de l'ensemble des artisans, peut s'appliquer à identifier et quantifier les besoins de formation de ses membres et élaborer un plan de formation et son financement. Elle peut aussi travailler à initier des actions de marketing des produits de l'artisanat ségovien, notamment en se trouvant des correspondants à l'extérieur, et en multipliant les points d'exposition à Ségou et Bamako. Les artisans peuvent aussi entrer en négociation avec les institutions de crédit de la place pour les aider à contracter de bons crédits.

Dans le domaine du commerce

Tout comme l'artisanat, la Chambre de Commerce peut entreprendre de sensibiliser les commerçants sur la nécessité de se professionnaliser, et travailler à leur donner des notions rudimentaires de gestion qui pourront être étoffées au fur et à mesure. Evidemment, il faudra tenir compte du fait que nombre de commerçants détaillants sont complètement analphabètes et trouver les formules qui pourraient le mieux s'appliquer à eux (par exemple commencer par leur alphabétisation en bambara ou obtenir d'eux qu'ils soumettent un membre plus apte de leur entreprise à recevoir la formation). La Chambre peut aussi s'investir dans la sensibilisation de ses membres pour qu'ils pratiquent des prix et se limitent à des marges acceptables pour les clients.

4. Activités du groupe

Après maintes rencontres avec les membres de la coordination régionale, le projet identifié par ce groupe vise la construction d'un village artisanal à Ségou. En fait, l'idée était déjà là et la coordination des artisans avait même entrepris des démarches auprès de la mairie pour obtenir un site pour ce projet.

Le travail du groupe a consisté, en rapport avec l'Union et la coordination des Artisans, à approfondir les investigations pour déterminer quelles catégories d'artisans pourraient être installées dans le futur village, quelles infrastructures mettre en place pour quels besoins, quels équipements seraient nécessaires, quel type de gestion envisager pour le village et quel coût pour le projet.

D'autres projets de dimension plus modeste formulés par le groupe sont : le projet d'installation de kiosques sur la berge (pour exposer la production artisanale dans un cadre touristique), le projet de formation pour l'amélioration et la diversification de la production des potières de Kalabougou, et le projet de promotion de plats, jus et boissons traditionnels de Ségou.

5. Projet du groupe

Le projet majeur du groupe sur le secteur informel a été le village artisanal et une formation en alphabétisation et en gestion.

<u>Village Artisanal de Ségou</u>	<u>Formation en Alphabétisation et en Gestion des Acteurs de l'Economie Populaire</u>
<p>Promoteur : La Coordination Régionale des Artisans de Ségou et la chambre des Métiers.</p>	<p>Promoteurs : La CRAS et avec la Chambre de Commerce et d'Industries.</p>
<p>Appui technique et organisationnel : L'ONG ALPHALOG, La Commune et la Chambre de Commerce et d'Industries seront des partenaires.</p>	<p>Appui technique et organisationnel : L'association « A chacun Ségou »</p>
<p>Lieu : Un terrain est en négociation dans la zone de l'ancien marché à bétail (superficie souhaitée : 2,5 ha).</p>	<p>Lieu : Un local servant d'école de soir doit être loué dans la ville de Ségou.</p>
<p>Description : Promouvoir l'artisanat de Ségou en créant des infrastructures importantes pour les artisans,</p>	<p>Description : Le but du Projet est de former les opérateurs économiques du Secteur de l'Economie Populaire, afin qu'ils puissent lire, écrire calculer, mesurer et peser.</p>
<p>Retombées :</p> <ul style="list-style-type: none">- pour les promoteurs : professionnalisation accrue et compétitivité- pour la population et les touristes : Produits artisanaux de meilleure qualité.- pour la Commune : Augmentation des recettes.	<p>Retombées :</p> <ul style="list-style-type: none">- pour les promoteurs : Meilleure gestion et durabilité de leurs activités.- pour la population : Elle profitera par de services mieux rendus et de la stabilité des emplois du Secteur de l'Economie Populaire- pour la Commune : Elle pourra mieux collaborer avec les opérateurs du Secteur de l'Economie Populaire.
<p>Financement : Artisans, mairie et partenaire extérieur.</p>	<p>Financement : Artisans, mairie et partenaires</p>
<p>Etat de négociation du projet : la forme de financement, la gestion de l'établissement et l'appui technique. Un bailleur doit être recherché.</p>	<p>Etat de négociation du projet : Au tout début</p>

C. Groupe Tourisme Ségou

1. Objectif à long terme

Les potentialités touristiques de Ségou et de son hinterland sont énormes (sites historiques, richesses et diversités artistiques et culturelles). Paradoxalement, Ségou n'exerce aucun attrait sur les touristes et le tourisme n'apporte pratiquement rien à l'économie locale.

L'ambition est de changer radicalement cette situation et de faire de Ségou une des capitales touristiques du Mali à la suite du plateau dogon et de Djenné dans la région de Mopti.

2. Objectifs stratégiques

La réalisation de cette ambition passe par un certain nombre d'objectifs stratégiques, à savoir :

- La valorisation des sites touristiques ;
- La valorisation du patrimoine artistique et culturel ;
- L'assainissement et l'embellissement de la ville de Ségou ;
- Le «marketing touristique» de Ségou ;
- La mise en œuvre de mesures d'accompagnement.

3. Que peuvent faire les acteurs locaux à court terme ?

Ségou est une ville chargée d'histoire où il existe de nombreux sites touristiques non valorisés ou insuffisamment valorisés (la tombe de Biton Coulibaly à Sékoro, les armes de Bakaridian Traoré à Dioforongo, le village de Nango, le barrage de Markala, les 12 pavillons de l'Office du Niger, l'écluse de Thio, etc.). Les acteurs locaux peuvent s'investir dans :

- L'inventaire des sites et monuments a été fait par l'ONG Alphalog. Une concertation entre la Mairie, l'ONG Alphalog et l'ensemble des autres acteurs intéressés au développement du tourisme pour valider l'inventaire existant et le compléter éventuellement pourrait se faire immédiatement, de même que la sélection des sites les plus intéressants d'un point de vue touristique ;
- Un travail sur la conception, la réalisation et la diffusion de cartes postales, de dépliants et d'affiches destinés à «vendre Ségou», en mettant à contribution à la fois l'outil «Internet» et la diaspora ségovienne à l'extérieur. La création d'un point d'information sur le tourisme doit-elle aussi s'inscrire dans le court terme ;
- La reconstruction en court du vestibule de Biton (le Biton blo) à Sékoro est à parachever ;
- L'Office du Niger, c'est à la fois un investissement de développement, un parcours historique et un itinéraire technique à sauvegarder. Un projet de construction d'un musée de l'ON à Markala avait été élaboré et même soumis à des partenaires. Mais apparemment, il n'y a pas eu de suivi. Il faudra, en partenariat avec l'Office du Niger et la commune de Markala reprendre en main ce dossier et le remettre dans le circuit ;
- En rapport avec la Direction Régionale de la Jeunesse et les différents acteurs identifiés, définir de commun accord les modalités et préalables à l'organisation de semaines ou de quinzaines culturelles annuelles essentiellement meublées par des manifestations folkloriques et des veillées culturelles.

4. Activités du groupe

Le groupe a commencé par une enquête auprès des touristes qui fréquentent Ségou pour estimer leur niveau d'intérêt par rapport aux différents sites touristiques de la ville. Il a participé à l'Atelier du DED (Service des volontaires allemands) sur le Tourisme à Ségou et a mené les réflexions qui sont présentés dans ce document

Ce groupe a travaillé sur un programme de développement du tourisme à Ségou, en rapport avec les nombreux acteurs (hôteliers, restaurateurs, artisans, artistes, guides, agences de voyage, transporteurs, touristes). Il a décrypté et proposé des circuits touristiques, ainsi que les autres éléments indispensables à la réalisation du projet (ouverture d'un centre d'information sur le tourisme, appui à l'organisation et à la formation, le renforcement de la collaboration et du partenariat, la publicité et le marketing). Le groupe a proposé un planning de mise en œuvre du programme, un budget et une stratégie de financement.

5. Le projet du groupe

Les travaux du groupe sur le tourisme se sont très vite focalisés sur un programme de développement touristique pour Ségou et sa région. Les grandes lignes de ce programme sont ci-dessous indiquées.

Programme de Développement Touristique

Promoteur :

Pour un démarrage, la Commune de Ségou et les opérateurs du Tourisme sont les promoteurs de ce Projet. A long terme, le promoteur peut changer (ex. Fédération des Opérateurs Privés du Tourisme).

Appui technique et organisationnel :

La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture, la Direction Régionale de l'Hôtellerie et du Tourisme et l'ONG ALPHALOG donneront un appui technique au Programme. Une assistance technique est en négociation avec le Service Allemand de Développement DED.

Lieu :

La zone d'intervention du Programme est la Ville de Ségou et les sites touristiques dans les environs. La zone va s'élargir avec le temps.

Description :

Le Programme vise à mettre en place à Ségou un Office du Tourisme qui a plusieurs tâches : Centre d'information pour les touristes, structure pour développer des circuits touristiques, réalisation des infrastructures touristiques sur les sites, etc.

Retombées :

- **pour les promoteurs privés :** Les hôteliers, guides, agences de voyages, artisans, populations des sites touristiques etc. vont profiter d'une augmentation des recettes due à un accroissement de la clientèle et à un séjour prolongé des visiteurs.
- **Pour la population :** Elle sera davantage en contact avec le monde extérieur, profitera d'une consommation alimentaire et artisanale accrue.
- **Pour la Commune :** Elle va tirer profit d'une augmentation des impôts que les opérateurs seront disponibles à payer et d'une publicité de Ségou dont la renommée va grandir à l'échelle internationale.

Financement :

Un fonds de 72,2 millions FCFA est nécessaire pour la première phase de trois ans. La Commune prendra en charge le salaire de la Secrétaire/Comptable et les contributions aux Projets d'embellissement de la ville (4,2 millions F). Le DED est disposé de prendre en charge un Assistant Technique et environ 17,5 millions F pour l'équipement et le fonctionnement de l'Office du Tourisme.

Etat de négociation du Programme : Un bailleur de fonds doit être recherché pour prendre en charge le reliquat.

D. Groupe Citoyenneté et financement Ségou

1. Objectif à long terme

Aujourd'hui, la ville de Ségou est incapable de faire face aux problèmes que suscite son propre développement. Les citoyens de Ségou ne payent pas ou payent mal leurs impôts. Le budget de la commune (300 millions de francs CFA) ne représente que 0,7 % du produit local brut, c'est-à-dire de la richesse créée annuellement. L'impôt foncier ne rapporte quasiment rien alors que la valeur du bâti privé est estimée à 70 milliards de FCFA. Les seuls besoins d'entretien du patrimoine communal (qui s'accroît d'année en année) sont estimés à 600 millions de FCFA.

L'ambition, c'est de donner à la commune des moyens financiers en adéquation avec ses besoins d'entretien et d'investissement. Le budget de la commune doit être porté à au moins 1,5 à 2 milliards de francs CFA, c'est-à-dire l'équivalent de 3 à 4 % du Produit Local Brut.

2. Objectifs stratégiques

Pour atteindre cet objectif global, deux objectifs stratégiques ont été retenus :

- La lutte contre l'incivisme et la restauration de la citoyenneté par l'information, la sensibilisation, la culture de la participation, mais aussi par l'application de sanctions au besoin ;
- L'accroissement des ressources communales par la diversification des taxes et une meilleure identification et fiscalisation des opérateurs ;

3. Que peuvent faire les acteurs locaux à court terme ?

- (a) Actions d'information et de sensibilisation. Elles consisteront pour les autorités communales de mettre à contribution, de façon répétitive, les radios locales pour informer largement et correctement les populations, en langue bambara afin qu'elles comprennent l'importance et la destination des taxes qu'elles payent et sur le caractère nécessaire et obligatoire pour chacun de s'acquitter des taxes
- (b) Suivi de l'application de la législation et de la réglementation. La fermeté et la rigueur des agents chargés de veiller sur le respect de la législation et de la réglementation (agents des douanes, de la police, de la gendarmerie, des impôts, chargés de la perception au niveau de la Mairie) doivent être de mise.
- (c) Actions d'organisation. Elles concernent essentiellement la gestion des marchés, des auto-gares, des toilettes publiques, des bornes-fontaines et des ordures.
- (d) Actions visant à restaurer la confiance. Des bilans doivent être produits régulièrement et présentés publiquement de façon à permettre l'instauration d'un véritable dialogue et d'un vrai partenariat entre la commune et ses administrés.
- (e) Actions auprès des entreprises et projets. L'Office du Niger, l'Office Riz Ségou, le Programme FODESA, les rizeries de Sébougou et Dioro, la sucrerie de Dougabougou et les ateliers de Markala doivent être approchés en rapport avec le délégué du Gouvernement du cercle et le conseil de cercle pour engager le dialogue, expliquer les enjeux, inviter les entreprises à un comportement citoyen et déterminer avec elles les formes et modalités de leur participation au développement de Ségou et de son hinterland.

4. Activités des groupes

Ce groupe n'a pas à vrai dire un projet élaboré comme les trois groupes précédents. Il a plutôt opté pour un test de gestion privée d'un des marchés de la ville. Le marché retenu est le marché de Médine où les opérateurs ont manifesté leur intérêt pour une telle gestion, et écrit officiellement à la mairie pour la réclamer.

Le groupe a tenu une grande réunion avec l'ensemble des opérateurs du marché, et procédé à un test de collecte des taxes de marché par des enquêteurs en place et lieu des percepteurs régulièrement commis par la mairie. Le test s'est avéré concluant. Il s'agit maintenant de diffuser le résultat, de lancer l'appel d'offre de gestion privée du marché, et le cas échéant, d'élaborer un cahier de charge pour l'opérateur retenu.

5. Projet de groupe

La gestion du marché de Médine se révèle comme l'une des conditions d'une meilleure mobilisation des ressources locales.

Gestion privée du Marché de Médine

Promoteur : Les promoteurs de ce Projet sont les opérateurs privés du Marché de Médine, donc les commerçants et artisans, hommes et femmes installés au Marché. Ils sont organisés actuellement dans un Comité de Gestion et dans un Comité de Salubrité du Marché de Médine.

Appui technique et organisationnel : Les ONG ALPHALOG et AJDP donneront un appui technique et organisationnel aux promoteurs. La D.R. Assainissement s'engagera à donner des conseils pour les questions de nettoyage et d'enlèvement d'ordures. Le Service Financier de la Mairie et le Service de Développement seront chargés du suivi de la gestion.

Lieu : Le Marché de Médine est un des grands marchés de la Commune de Ségou. Il se trouve au Sud dans le Quartier Médine.

Description : Le but du Projet est de passer d'une gestion communale du marché à une gestion privée pour assurer l'entretien et l'assainissement des lieux, accroître les ressources de la Mairie et diminuer ses charges et pour rénover à moyen terme, progressivement le marché.

Retombées :

- **pour les promoteurs :** Les opérateurs du marché vont travailler dans de meilleures conditions telles que des hangars et boutiques aménagés et mieux entretenus. Ceci va influencer positivement leurs recettes et le Marché sera attractif pour d'autres commerçants. Les opérateurs seront prêts à payer régulièrement leur taxe de marché.
- **pour la population :** Elle profitera d'un marché mieux organisé et plus propre. Une plus grande gamme de produits alimentaires vendus dans des conditions saines augmentera la sécurité alimentaire.
- **pour la Commune :** Elle sera déchargée de l'organisation et du financement de l'entretien du Marché ainsi que de la collecte des taxes. Avec la ristourne payée par le gestionnaire, la Mairie augmentera visiblement ses recettes de marché.

Financement : Le transfert de la gestion demandera peu de coûts (lancement de l'appel d'offre, établissement d'un contrat) qui seront pris en charge par la Commune. L'ONG ALPHALOG est disposée à soutenir les travaux d'aménagement.

Etat de négociation du Projet : En cours ; la procédure entière doit être déterminée avec la mairie.

Annexe 3 : Premiers projets³ de relance de l'économie locale de Ségou

- A. Projet : Ferme Soninkoura**
- B. Projet : Village artisanal**
- C. Projet : Formation en Alphabétisation et en Gestion**
- D. Programme de Développement Touristique**
- E. Gestion Privée du Marché de Médine**

A. Projet de Réhabilitation de la ferme de Soninkoura

1. Contexte et justification

La ferme de Soninkourou se situant au cœur de la ville de Ségou offre d'énormes potentialités tant sur le plan économique que sur le plan écologique et social. Elle a été créée en 1922 par l'Administration Coloniale et gérée par l'Office du Niger jusqu'en 1994. Elle utilisait environ 70 agents permanents avec des ouvriers agricoles saisonniers. Elle avait une vocation agrosylvo-pastorale. Les principales activités menées portaient sur :

- élevage (bovins et volailles pour la production de viande et du lait),
- pépinières d'arbres fruitiers,
- plantes ornementales,
- l'arboretum (plantes médicinales et essences locales),
- plantation (agrumes, mangues, orangers, bananeraie, plantes maraîchères, etc.).

La dégradation de la Ferme a commencé avec l'annonce de sa liquidation dans le cadre de la restructuration de l'Office du Niger en 1992. Cette dégradation a pour causes évidentes le découragement du personnel en attente de licenciement et le manque d'entretien des infrastructures. Après le retrait de l'Office du Niger de la gestion en 1994, la Ferme a été gérée de 1994 à 1996 par l'Administration Provisoire des Unités à Privatiser et à Liquider de l'Office du Niger (APUPLON). De 1996 à nos jours, la Ferme est gérée par le Ministère de l'Economie et des Finances à travers une équipe de 5 personnes dont 1 responsable, son adjoint et 3 gardiens.

Réaménagée, la Ferme de Soninkoura sera un centre vital pour la Commune de Ségou du fait de sa position géographique mais aussi en tant qu'entité de production. Sa réhabilitation et son exploitation constituent un axe majeur pour l'économie locale. De même, sa fonction écologique est d'une grande importance pour cette ville grandissante ; la Ferme constitue un poumon d'oxygénation et permettra de sauvegarder une bonne qualité de l'air. Ses espèces botaniques locales et étrangères sont d'une grande valeur pour la Région ainsi que sa faune particulière (oiseaux e.a.). Aussi, l'existence d'infrastructures, d'équipements et surtout d'organisations de producteurs sont autant de potentialités exploitables pour la mise en valeur rentable du site.

³ Les projets présentés ci-après ont fait l'objet de documents plus complets disponibles à Ségou.

2. Promoteur

Le présent projet a été initié par la Municipalité de Ségou avec la participation de la Fédération des Maraîchers de Ségou regroupant neuf associations. Ces associations réunissent plus de 700 producteurs composés essentiellement de retraités, de jeunes diplômés sans emplois et de compressés de l'Office du Niger.

3. Description du projet

3.1 But

L'objectif final du Projet est de rendre la Ferme de Soninkoura fonctionnelle par le réaménagement de 78 hectares clôturés et l'aménagement de 22 hectares hors clôture.

Le Projet vise à :

- Créer des emplois sûrs dans la production alimentaire par une exploitation rentable et une organisation fiable,
- Assurer le ravitaillement de la ville en produits alimentaires,
- Renforcer l'importance botanique de la Ferme (flore et faune),
- Sauvegarder une zone de verdure urbaine pour sa fonction écologique (oxygénation) et de loisirs pour la population,
- Créer un centre d'animation et de formation sur la production agricole et botanique,
- Assurer des recettes financières pour la Municipalité de Ségou.

3.2. Description technique du Projet

Le projet comporte plusieurs grandes composantes à savoir :

- La composante "Réhabilitation des infrastructures"
- La composante "Exploitation durable de la Ferme"
- La composante "Botanique"
- La composante "Organisation et Gestion"

3.2.1. La réhabilitation des Infrastructures

Elle consiste à mettre en état de bon fonctionnement les ouvrages hydrauliques, les moyens d'exhaure et les unités de production qui sont les étables, les poulaillers, les bâtiments et le mur d'enceinte. Ceci nécessite de reprendre le réseau d'irrigation, de réparer les pompes centrifuges et de restaurer les bâtiments et les unités de production afin de relancer des activités de production dans la ferme.

3.2.2. L'exploitation durable de la Ferme

Elle nécessite un ensemble d'études approfondies qui permettront de proposer à l'ensemble des acteurs les conditions optimales de mise en valeur des terres aménagées. Ces études portent sur les aspects suivants :

- Etude du Projet de réaménagement et d'exploitation de 78 hectares clôturés de la ferme.
- Etude du Projet d'aménagement des 22 hectares hors de la clôture de la ferme.
- Etude du Projet de reboisement de la Ferme.
- Etude du Projet de réaménagement et d'exploitation de la Ferme de Soninkoura (78 hectares clôturés).

Le but de l'étude est d'entreprendre des études techniques de réaménagement de la Ferme de Soninkoura en fonction des aspirations de l'ensemble des acteurs. Les études porteront dans l'immédiat sur :

- l'audit environnemental,
- l'aménagement hydro-agricole,
- l'hydraulique et l'hydrogéologie,
- la topographie,
- la foresterie, plantation de haies vives et brise-vent,
- le génie civil,
- l'installation des infrastructures de loisirs,
- la pédologie,
- l'élaboration des comptes d'exploitation prévisionnels,
- la proposition d'un schéma d'exploitation,
- l'évaluation de la rentabilité économique et financière,
- le TRI (taux de rentabilité interne),
- proposer un chronogramme d'exécution.

Les pièces écrites seront constituées par :

- les notes de calcul des levés topographiques et le rattachement altimétrique au système IGN,
- l'avant métré des terrassements des canaux, bassins, puits, tuyaux, le devis estimatif et la durée des travaux à l'entreprise.

Les pièces suivantes seront dessinées :

- Les profils en long des canaux à l'échelle des hauteurs 1/100 et échelle des longueurs 1/5000.
- Les profils en travers type des canaux (échelle des hauteurs 1/100 et échelle des longueurs 1/200) et les caractéristiques des tuyaux.
- Le plan de chaque ouvrage (vue en plan, élévation et coupes transversales et longitudinales) à l'échelle 1/50.
- Le plan d'occupation des terres et les résultats des comptes d'exploitation prévisionnels.

La durée de l'étude portera sur 60 jours.

Etude d'aménagement d'exploitation des 22 ha hors de la clôture

Les 22 ha hors de la clôture de la ferme mais faisant partis des 101 ha se situent au côté Nord des 78 ha, vers le fleuve Niger. Ces 22 ha sont actuellement exploités de façon rudimentaire par les travailleurs déflaqués de l'ON, n'ont bénéficié d'aucun aménagement hydro-agricole. La partie est dépourvue de réseau d'irrigation et de moyens d'exhaure performants. Les 22 ha aménagés et remis aux producteurs, offriront de meilleurs qu'au paravent.

Le but est d'aménager les 22 ha de façon à les rendre plus productifs et leur assurer la disponibilité en eau.

Les études porteront sur les travaux suivants :

- levés topographiques,
- études pédologiques et géotechniques
- études hydrogéologiques
- études d'aménagement
- études d'impact environnemental
- études économiques et financières.

En plus du rapport provisoire, les pièces à fournir sont les suivantes :

1- Les pièces écrites :

- o les notes de calcul des levés topographiques et le rattachement altimétrique au système IGN,
- o l'avant métré des terrassements des canaux, et ouvrages, le devis estimatif et la durée des travaux à l'entreprise.

2- Les pièces dessinées suivantes :

- o les profils en long des canaux à l'échelle des hauteurs 1/100 et échelle des longueurs 1/5000
- o les profils en travers des canaux (échelle des hauteurs 1/100 et échelle des longueurs 1/200
- o le plan de chaque ouvrage (vue en plan, élévation et coupes transversale et longitudinale à l'échelle 1/50.
- o le plan d'occupation des terres aménagées et les résultats des comptes d'exploitation prévisionnels

Etude de reboisement (78 hectares clôturés)

Les travaux de réaménagement et dessouchage des 8 ha occupés en manguiers vieux de 40 ans peu productifs vont certainement avoir un impact environnemental négatif non seulement sur le couvert végétal, mais aussi sur le micro – climat. Aussi, la ferme dispose-t-elle d'un nombre de plantes locales et étrangères qu'il faudra restaurer. La ville de Ségou étant tributaire du climat sahélien, il s'avère incontournable de pratiquer de l'horticulture sans au préalable créer les conditions requises pour sa bonne conduite. Pour cela, il faut procéder à une restauration du couvert végétal qui contribuera à atténuer certains impacts négatifs dus au dessouchage des vieux manguiers.

Le but est de lutter contre la désertification, de créer un micro-climat idéal pour la production des cultures fruitières et maraîchères et de sauvegarder les espèces locales et étrangères. Il s'agit donc de :

- Planter des limettiers ou citronniers tout le long de la clôture pour renforcer davantage la sécurité dans la ferme.
- Planter des arbres forestiers (neems, eucalyptus, sapins, etc.) en haies vives sur toutes les lignes de cloisonnement entre les différentes parcelles en fonction du découpage de la surface.
- Planter des brise-vent des côtés d'où viennent les vents chauds et secs (l'harmattan) c'est-à-dire le Nord et l'Est en fonction du plan d'occupation des terres par les différentes spéculations.
- Prévoir un brise-vent spécialement pour les bananiers qui sont sensibles aux vents violents. Ces arbustes pourraient être des légumineuses comme le pois d'Angole ou autres.
- Planter les espèces d'une importance locale et étrangère.

L'étude doit informer sur :

- o Les distances en mètre linéaire à planter.
- o Les fiches techniques sur chaque type de plantation et l'entretien en terme de taille ou d'élagage, en terme d'arrosage et fumure si nécessaire, et en terme de nombre de plants nécessaires.
- o Les coûts de réalisation et d'entretien.
- o Le plan d'occupation des haies vives et brise sur le plan d'aménagement.

L'étude s'étalera sur 10 jours.

3.2.3. *La botanique*

Une étude sur la flore et la faune de la Ferme donnera des renseignements sur l'existant et sur les besoins de restauration. Il est à vérifier si certaines espèces d'animaux pourraient être installées au niveau de la Ferme. Un circuit botanique sera proposé. Une étude sur la flore et l'ornithologie est déjà en cours d'exécution par le Lycée Cabral/Jumelage Angoulême et sera soutenue par le présent Projet.

3.2.4. *L'organisation et la gestion*

La nouvelle forme d'organisation et de gestion feront objet d'une étude. Il est évident que la gestion de la Ferme se fera par un opérateur privé agréé. Cette étude doit tenir compte du besoin d'appui organisationnel du nouveau gestionnaire.

4. Durée du projet

L'exécution du projet s'étalera sur une période de dix huit mois. Durant cette période, il sera mis en place un vaste programme d'information et de sensibilisation des producteurs et des populations en vue de leur plus grande adhésion.

5. Suivi-Evaluation

La mise en œuvre et le suivi-évaluation seront assurés par la Municipalité de Ségou à travers un Comité de Pilotage du Projet.

Les indicateurs de résultats sont :

- niveau de réalisation du projet de réhabilitation,
- part de la ferme dans les recettes de la commune de Ségou,
- part du marché de la ferme dans les fruits et légumes,
- fréquentation des infrastructures de loisirs de la ferme par les populations,
- niveau d'accroissement de la production de la ferme,
- degré de satisfaction des producteurs de la ferme.

6. Financement du Projet

Le financement du présent projet est assuré par les sources suivantes :

- Mairie de Ségou
- Fédération des Producteurs du Fala
- Autres à chercher : Jumelage Angoulême, Fonds Environnemental Mondial e.a.

7. Coût du Projet

7.1. Coût de la réhabilitation de la ferme

Activités	Caractéristiques	Montant (FCFA)
1. Reprise / construction du réseau d'irrigation	170 ml de canal d'amenée en terre 40 m de tuyaux de refoulement 1380 ml de canaux principaux dont 1210ml revêtus, 780 ml de canaux secondaires revêtus 125,4 ml de canaux tertiaires 97 ml de canaux quaternaire, 1446,5 ml de tuyaux galva 384,5 ml de tuyau fibro-ciment 14 bassins de réception.	139.150.000
2. Réparation de la station de pompage	2 pompes dont les bobines et soupapes sont défectueux	93.150.000
3. Restauration des étables et parcs de vaccination	3 étables et 2 parcs à restaurer	20.700.000
4. Réhabilitation des poulaillers et basse-cour	5 poulaillers à reconstruire, 1 basse-cour	6.750.000
5. Réfection des bâtiments (logements, bureaux, magasins)	5 bâtiments principaux et 7 annexes	41.400.000
6. Abattage , défoncement et évacuation des vieux pieds de manguiers	Les pieds seront abattus et tronçonnés pour en faire des stères dont les produits seront pris en compte dans l'étude de l'exploitation	59.400.000
7. Clôture de la ferme	3820 m de mur en parpaing de 3 m de hauteur surmonté de fils de fer barbelés	69.000.000
8. Information-Education – Communication	-Emission radio - Réunions d'information, visites	2.000.000
9. Contrôle et surveillance des travaux	2,5 % du coût	10.788.750
TOTAL =		442.338.750

7.2. Coût de l'étude de réaménagement d'exploitation de la ferme de Soninkoura des 78 ha

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unit.	Montant FCFA
I	FRAIS DU PERSONNEL				
1 -	Ingénieur Aménagiste (chef de mission)	Jour	60	75.000	4.500.000
2 -	Ingénieur Hydraulicien	Jour	10	60.000	600.000
3 -	Ingénieur Génie Civil	Jour	10	60.000	600.000
4 -	Ingénieur Agro-économiste	Jour	10	60.000	600.000
5 -	Ingénieur d'élevage	Jour	10	60.000	600.000
6 -	Environnementalistes	Jour	10	100.000	1.000.000
Total					7.900.000
II	PERSONNEL AUXILIAIRE				
1 -	Opérateur saisie informatique	Jour	08	10.000	80.000
2 -	Dessinateur / métreur	Jour	10	10.000	100.000
3 -	Levé Topo	ha	78	12.000	936.000
4 -	Sondage pédologique (réactualisation)	ha	78	20.000	1.560.000
Total					2.076.000
III	FRAIS LOGISTIQUES				
1-	Location et fonctionnement des véhicules	Jour	30	60.000	1.800.000
Total					1.800.000
IV	EDITION RAPPORT				
1-	Calque (rouleau)	Unité	01	28.000	28.000
2-	Edition rapport provisoire	Unité	05	20.000	100.000
3-	Tirage des plans Topo	Unité	23 X 5	1.000	115.000
4-	Edition rapport définitif	Unité	5	20.000	100.000
Total					343.000
Total Général					12.119.000

Durée des études 60 jours.

7.3. Coût de l'étude d'aménagement des 22 hectares

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unit.	Montant FCFA
I	FRAIS DU PERSONNEL				
1 -	Ingénieur Aménagiste (chef de mission)	Jour	30	75.000	2.250.000
2 -	Ingénieur Hydraulicien	Jour	6	60.000	360.000
3 -	Ingénieur Agro-économiste	Jour	6	60.000	360.000
4 -	Ingénieur hydrogéologie et géotechnique	Jour	6	60.000	360.000
5 -	Environnementalistes	Jour	6	60.000	600.000
Total					3.930.000
II	PERSONNEL AUXILIAIRE				
1 -	Opérateur saisie informatique	Jour	6	10.000	60.000
2 -	Dessinateur / métreur	Jour	10	10.000	100.000
3 -	Levé Topo (quadrilla et PL et PT)	ha	22	12.000	264.000
4 -	Sondage pédologique	ha	22	20.000	440.000
Total					1.304.000
III	FRAIS LOGISTIQUES				
1-	Location et fonctionnement des véhicules	Jour	15	60.000	900.000
Total					900.000
IV	EDITION RAPPORT				
1-	Rapport provisoire	Unité	5	20.000	100.000
2-	Rapport définitif	Unité	5	20.000	100.000
3-	Tirage des plans Topographiques	Unité	15	1.500	225.000
4-	Rouleau calque	Unité	01	28.000	28.000
Total					250.000
Total Général					6.384.000

Durée de l'étude : 30 jours

7.4 Coût de l'étude de reboisement

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant FCFA
I	FRAIS DU PERSONNEL				
1 -	Ingénieur Agronome ou Forestier	Jour	10	100.000	1.000.000
	Total				1.000.000
II	PERSONNEL AUXILIAIRE				
1 -	Opérateur saisie informatique	Jour	03	10.000	30.000
	Total				30.000
III	FRAIS LOGISTIQUES				
1-	Location et fonctionnement des véhicules	Jour	3	60.000	180.000
	Total				180.000
IV	EDITION RAPPORT				
1-	rapport provisoire	Unité	05	20.000	100.000
2-	rapport définitif	Unité	05	20.000	100.000
	Total				200.000
	Total Général				1.410.000

Récapitulatif du coût du Projet

N° ordre	Intitulé	Montant (FCFA)
1	- Réhabilitation des infrastructures de la ferme	442.338.750
2	- Etude de réaménagement des 78 hectares	12.119.000
3	- Etude d'aménagement des 22 hectares	6.384.000
4	- Etude de reboisement de la ferme	1.410.000
5.	- Etude flore et faune (contribution)	500.000
6.	- Etude organisation et gestion	à définir
	TOTAL GENERAL	462.751.750

7.5. Participation au financement

Mairie de Ségou.....	92.550.000 F	soit 20 %
Fédération du Fala*.....	23.137.500 F	soit 5 %
A chercher.....	347.064.250 F	soit 75 %

Total = **462.751.750 FCFA**

Les exploitants qui sont composés en majorité de retraités, de jeunes diplômés, et de compressés de l'Office du Niger sont prêts à participer à hauteur de 5% et même plus à partir de leurs forces de travail. Ils s'engagent à assurer tous travaux requérant la main-d'œuvre. Ils souhaitent être informés, consultés et impliqués dans toutes activités concernant la mise en valeur de la ferme et sa gestion. Cela est un gage de leur engagement ferme.

8. Chronogramme des activités

N° ordre	Activités	PERIODE					
		1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	5ème trimestre	6ème trimest
1	- Réhabilitation des infrastructures			
2	- Etude de réaménagement (78 ha)					
3	- Etude de reboisement					
4	- Etude d'aménagement de (22 ha).					
5	- Etude botanique et organisat./gestion				
6	- Contrôle, surveillance des travaux			
7	- Suivi- évaluation

9. Etude de rentabilité

Esquisse de l'exploitation des superficies

ACTIVITES/ Spéculations	Superficies			Rendement	Estimation de la Production
	Zone des 22 ha	Zone des 78 ha	Total (ha)		
Productions végétales (Maraîchage et cultures sèches)					
- Gombo (2 rotations)	3	10	13	5t /ha	65 t /an
- Tomate	2	-	2	37,5t/ha	75 t
- Laitue/ chou (3 rotations)	8	3	11	42 000 pieds/ha	3 840 000 pieds
- Aubergine (3 rotations)	1	2	3	25t/ha	375 t /an
- Oignon (2 rotations)	2	-	2	10t/ha	40 t /an
- Concombre	1	2	3	10t/ha	30 t /an
- Pomme de terre	3	5	8	8t/ha	64 t /an
- Maïs	-	15	15	4t/ha	60 t /an
- Poivron (3 rotations)	1	2	3	7t/ha	63 t / an
- Echalote	1	2	3	10t/ha	30 t /an
- Taro	-	5	5	10t/ha	50 t /an
- Arachide	-	10	10	2t/ha	20 t /an
Production fruitière					
- Manguaie (1 770 pieds)	-	5	5	200 kg/ pied	354 t /ha
- Bananeraie (7.500 pieds)	-	3	3	40t/ha	120 t/ an
- Agrumes	-	6	6	65 kg/ pied	110,5 t / an
TOTAL	22	70	92		

Commentaires : Dans ce scénario, le maraîchage sera l'activité dominante. Les 62 ha prévus pour les besoins agricoles feront l'objet d'une exploitation intensive. Les propositions de spéculations sont faites en fonction des pratiques des exploitants actuels de la Ferme. En plus du maraîchage, trois cultures annuelles seront pratiquées à savoir : maïs, arachide et taro. D'autres activités sont prévues pour une exploitation optimale de l'espace. Elles concerneront l'aviculture, la production laitière, la production fruitière et éventuellement la production de miel et la pisciculture.

En aviculture, une batterie de production d'œufs sera enclenchée à partir de 10 000 poussins. L'objectif visé est de réaliser une commercialisation sur la base d'une production de 70% pour une période de 10 mois sur 12 possibles.

La production laitière : l'activité portera sur un effectif de 50 vaches et 2 géniteurs. Les résultats attendus sont estimés à 5 litres de lait par vache et par jour pendant 10 mois.

La production fruitière : des manguiers, bananiers et autres agrumes (citrons, oranges, mandarines) seront implantés. Il s'agit de redonner à la Ferme une de ses vocations premières en mettant toutefois l'accent sur la productivité et la rentabilité économique.

Compte d'exploitation prévisionnelle pour une première année après les aménagements

Débit (Intrants)	Montant (FCFA)	Crédit (Extrants)	Montant (FCFA)
I. Production végétale		<i>1. Vente de produits maraîchers</i>	
<i>1. Maraîchage :</i>	<u>31.000.000</u>	- tomate : 75 t x 100.000 F =	7.500.000
- Entretien de 62 ha, achat de semences et engrais, main-d'œuvre (500 000 FCFA/ ha)		- gombo : 130 t x 60.000 f =	7.800.000
<i>2. Cultures sèches :</i>	<u>1.500.000</u>	- laitue : 3pieds x 40 F =	18.480.000
- Maïs (15 ha), Taro (5 ha), Arachide (10 ha)		- aubergine : 375 t x 30.000 f =	11.250.000
Entretien, achat d'intrants (50.000 F/ ha)		- oignon : 40 t x 70.000 F =	2.800.000
<i>3. Production fruitière :</i>	<u>11.200.000</u>	- concombre : 30t x 100.000 =	3.000.000
Mangueraie : 5 ha, bananeraie : 3 ha, agrume : 3 ha		- échalote : 30 t x 70.000 F =	2.100.000
Entretien, achat de plants et autres intrants : (800.000 F/ ha)		- pomme de terre : 64t x 150.000=	9.600.000
		- poivron : 110,5 t x 25.000 F =	2.762.500
		Total 1	= <u>65.292.500</u>
II. Productions animales		<i>2. Vente des produits de cultures sèches</i>	
<i>4. Aviculture :</i>	<u>35.000.000</u>	- arachide : 20 t x 125.000 F =	2.500.000
- Achat, alimentation, soins sanitaires de 10.000 poussins (3.500 F / poussin) avec un taux de ponte de 70% pendant 10 mois / 12		- Maïs : 60 t x 60.000 F =	3.600.000
		- Taro : 50 t x 100.000 f =	5.000.000
		Total 2	= <u>11.100.000</u>
<i>5. Production de lait</i>	<u>15.600.000</u>	<i>3. Vente des fruits :</i>	
- Achat, alimentation, entretien et soins sanitaire de 50 vaches et 2 géniteurs avec une production de 5 litres / vache/ jour : 300.000 F /unité		- mangue : 354 t x 75.000 F =	26.550.000
		- bananes : 120t x 100.000 F =	12.000.000
		- agrumes : 110,5 t x 75.000 F =	8.287.500
		Total 3	= <u>46.837.500</u>
III. Investissement pour les loisirs :		P.M.	
IV. Amortissement des installations :		P.M.	
V. Fonctionnement de la ferme :		<i>4. Vente des œufs et poules reformées</i>	
	<u>27.000.000</u>	- œufs : 10.000 x 70% x 10 x 30 x 40 F =	84.000.000
- Salaires et accessoires et fonctionnement pour 15 agents (150.000 F / agent / an)		- poules : 9.000 x 1000 F =	9.000.000
		Total 4	= <u>93.000.000</u>
Total =	<u>121.300.000</u>	<i>5. Vente de lait :</i>	
		- 50 x 5 x 30 x 10 x 250 f =	18.750.000
		Total 5	= <u>18.750.000</u>
Résultat d'exploitation =	<u>115.880.000</u>	<i>6. Redevances sur exploitation des 22 ha</i>	
		- 22 x 100.000 f =	2.200.000
		Total 6	= <u>2.200.000</u>
		<i>7. recettes sur activités de loisirs :</i>	
		P.M.	
TOTAL GENERAL =	<u>237.180.000</u>	TOTAL GENERAL =	<u>237.180.000</u>

N.B.: Le présent compte d'exploitation prévisionnel a été établi sur la base du scénario décrit plus haut. Les coûts se réfèrent à ceux de la précédente étude sur l'exploitation de la ferme
(source : «Projet de réhabilitation de la Ferme de Soninkoura, Office du Niger : Septembre 1994 »)

En réalisant une marge brute de 115 880 000 FCFA, l'exploitation est économiquement rentable. Aussi, la Mairie peut-elle compter sur le paiement de redevances.

B. Projet : Village artisanal

1. Introduction

Le constat sur la récession économique du secteur privé à Ségou a fait que des experts avec les opérateurs économiques se sont penchés sur la problématique de relance de son économie locale (ECOLOC) à travers toutes ses composantes. Le secteur informel – ou l'économie populaire – à Ségou occupe plus de 13 700 personnes. Le rendement de l'Artisanat de Ségou est faible faute d'ateliers et d'équipements adéquats, de formation et d'accès au financement. Les énormes potentialités de ce secteur demeurent peu ou mal exploitées.

Afin que l'artisanat ségovien se débarrasse de ces nombreuses tares, quelques actions prioritaires sont à mener, parmi lesquelles figure la réalisation d'un Village Artisanal à Ségou (V.A.S). Cela se traduira par la mise en place d'un ensemble d'infrastructures pour les artisans : une Maison de l'Artisan, un Centre de Formation, des Ateliers Centraux et des ateliers pour l'artisanat utilitaire. Ces infrastructures seront réalisées en étapes, la première concerne la création de la Maison de l'Artisan.

2. Les Promoteurs : la Coordination Régionale des Artisans de Ségou CRAS et la Conférence Régionale des Chambres de Métiers de Ségou CRCMS

La CRAS et la CRCMS se positionnent comme promotrices de ce Projet de par leurs attributions à travers l'encadrement des artisans du Secteur de l'Economie Populaire. Depuis environ 5 ans, les artisans à travers la CRAS sont à la recherche d'un espace devant abriter le Village Artisanal de Ségou. Cet espace est déjà identifié et les négociations sont en cours auprès de la Mairie et du Gouvernement. La CRAS, une organisation socioprofessionnelle apolitique, à but non lucratif et non confessionnelle, compte aujourd'hui plus de 4 000 membres. La CRCMS a été mise en place récemment et regroupe en son sein les artisans organisés en corps de métier.

Les deux structures visent à promouvoir l'artisanat à travers :

- ❑ une meilleure organisation des artisans,
- ❑ un renforcement des capacités des artisans par l'organisation de séances de formation (nouvelles techniques et perfectionnement, alphabétisation en langue nationale et en langue française, gestion comptable et financière),
- ❑ l'accès aux crédits (micro-finance),
- ❑ l'organisation et la participation aux foires expositions

La CRAS et la CRCMS sont consultées pour toutes les opérations de développement de la Région de Ségou. La CRAS de son côté a joué un rôle important pour la mise en place des Chambres de Métiers. Elle a beaucoup d'expériences en matière de négociation et d'organisation de marchés publics (surtout le marché du mobilier scolaire : Ministère de l'Education Nationale).

La Municipalité constitue un partenaire important dans la réalisation de ce projet.

3. Objectifs du Projet

Les objectifs du Village Artisanal se situent à plusieurs niveaux :

- ❑ créer une Maison de l'Artisan pour renforcer la production et la vente pour les Artisans de «Textile, Arts et Divers» (maroquinerie, textile, sculpture, bijouterie...)
- ❑ créer le siège pour la CRCMS,
- ❑ mettre en place une caisse d'épargne et de crédit,
- ❑ renforcer la formation professionnelle des artisans à travers un Centre de formation,
- ❑ renforcer l'équipement des artisans en créant des Ateliers Centraux,
- ❑ appuyer l'installation de l'artisanat utilitaire,
- ❑ favoriser les échanges entre les artisans et entre eux et leurs partenaires,
- ❑ diversifier les sites touristiques et embellir la ville de Ségou.

En effet, le but de ce Projet est de contribuer activement au développement de la ville à travers la promotion de l'artisanat. Vu que le village Artisanal comprend un ensemble d'infrastructures importantes (Maison de l'Artisan, Centre de formation, Ateliers Centraux etc.) leur réalisation se fera par étapes.

4. Résultats attendus du Village artisanal

- ❑ Les produits fabriqués sont hautement compétitifs et leur écoulement se fait plus aisément car "*le travail bien fait se vend de lui-même*",
- ❑ Les artisans sont formés et professionnellement qualifiés,
- ❑ Un bon nombre d'artisans ont trouvé une installation sûre,
- ❑ Les outils et machines des Ateliers Centraux sont à la disposition des artisans et leur emploi améliore la qualité des produits,
- ❑ La contribution de l'artisanat à l'économie locale a augmenté,
- ❑ Les artisans ont une bonne maîtrise de la gestion privée d'une part et celle du patrimoine du groupement d'autre part,
- ❑ Les points touristiques de Ségou se sont diversifiés,
- ❑ Le secteur informel est valorisé et les artisans communiquent aisément.

Informé et formé, chaque artisan s'impliquera davantage dans le développement de son secteur, il payera ses impôts et taxes. Le secteur de l'artisanat de Ségou fera un grand pas en avant.

5. Description du Village artisanal

5.1. Infrastructures à construire

Il est prévu de réaliser le V.A.S à l'emplacement de l'ex-marché de bétail de Ségou. La surface souhaitée du terrain est d'environ 2,5 ha. La capacité d'accueil du V.A.S. dépend du terrain qui sera octroyé par l'administration. Il est prévu de réaliser les infrastructures suivantes et de les équiper :

❖ *Maison de l'Artisan*

- des ateliers de production pour les artisans du textile, des arts et divers (en plus chacun des Cercles de Ségou disposera de deux ateliers pour ses productions spécifiques) ;
- une salle d'exposition ou de réunion ;
- des bureaux pour l'administration et la gestion (siège de la Chambre des Métiers) ;
- une cafétéria et un restaurant ;
- une caisse de micro-finances Kondo jigima ;
- des annexes.

❖ *Ateliers Centraux*

- des ateliers équipés pour les corps de métiers : construction métallique, menuiserie bois et maroquinerie
- un magasin de prêt d'outillage

❖ *Centre de Formation*

- une salle de formation liée aux Ateliers Centraux ;
- bureaux ;
- toilettes ;
- chambres de passage.

❖ *Ateliers pour l'artisanat utilitaire*

- ateliers non équipés pour menuisiers bois et métallique, réparateurs, fabricants d'ustensiles etc.

5.2. L'appui technique

Pour atteindre les objectifs de création de ce village artisanal, les activités suivantes sont envisagées :

- élargir et intensifier le programme de formation des artisans en vue d'améliorer la qualité des produits ;
- susciter l'esprit de créativité chez les artisans par la diversification des activités ;
- faciliter l'écoulement des produits en instituant un plan de marketing et une véritable politique commerciale ;
- faciliter l'accès des opérateurs au financement de leurs activités ;
- informer davantage les artisans sur les fiscalités en vue d'instaurer un esprit de citoyenneté.

5.3. La gestion

Le Village sera administré par un Comité de Gestion composé par des représentants des différents corps de métiers. Un Conseil d'Administration sera mis en place et comportera des représentants de la CRAS, de la CRCMS et de la Commune de Ségou. Un directeur sera embauché, il se chargera de la gestion quotidienne de l'ensemble des infrastructures, équipements et ressources humaines du village.

6. Première étape : La Maison de l'Artisan

La première infrastructure à réaliser est la Maison d'Artisan. Le but de cette Maison est d'être une vitrine pour l'artisanat de haute qualité de la Région. Il constitue un lieu de production et de vente pour les artisans des secteurs textile, cuir, arts et divers. Ici sera présenté l'artisanat typique de la Région : tisserands traditionnels et modernes, fabricants de bogolan et de batiks, teinturiers, couturiers, bijoutiers, maroquinières, sculpteurs. A part les artisans choisis de Ségou, chaque Cercle disposera de deux ateliers pour présenter ses produits spécifiques.

La Maison de l'Artisan disposera des ateliers fermés avec des vérandas et des espaces en plein air pour la production des tisserands traditionnels, la teinture, le bogolan, la sculpture, la maroquinerie etc. Elle contiendra des bureaux pour l'administration et pour la CRCMS, un secrétariat public, une salle d'exposition ou de réunion, un restaurant, une buvette et les annexes. La Maison sera construite avec une architecture typiquement soudano-sahélienne originale et conviviale. La cour sera bien boisée pour créer un espace agréable de visite et de travail. Des fosses spécifiques seront aménagées pour accueillir les eaux toxiques de la teinture et de la tannerie. Un fonds de roulement appuiera le fonctionnement de la première année. A partir de la deuxième année, les recettes de la Maison prendront en charge le fonctionnement.

Une attention particulière sera mise sur le choix des artisans qui représenteront les produits de la Région. Une liste de critères doit être élaborée et appliquée.

7. Coût du Projet

Le coût exact de réalisation sera déterminé avec l'aide d'un spécialiste (architecte). En premier lieu le terrain doit être délimité. Ensuite, un spécialiste sera engagé pour élaborer le Plan architectural avec les coûts définitifs. L'estimation globale pour la construction de la Maison de l'Artisan se chiffre à 169 millions FCFA.

Les frais de fonctionnement et d'entretien de la Maison sont à payer sur les recettes (location, etc.). Un compte d'exploitation doit être élaboré pour tenir compte de toutes les dépenses et recettes de la Maison.

8. Engagement des acteurs

L'engagement des promoteurs se définit à travers leur contribution directe à tous les niveaux (en nature et en espèce). Ils sont prêts à fournir toutes les informations nécessaires pour la réussite du projet et la main d'œuvre nécessaire pour les travaux. Leur contribution financière se chiffrera à 10% des frais de réalisation.

La négociation du terrain est en cours et doit être accélérée. Les promoteurs sont également en train de négocier la contribution financière de la Mairie à la réalisation du Projet. En retour, les artisans s'engageront à payer régulièrement les taxes et impôts liés à leur activité.

Un appui organisationnel et technique sera négocié avec une ONG de la place.

La collaboration avec un partenaire financier est indispensable pour réaliser le projet.

9. Conclusion

Le Village artisanal de Ségou, ce vieux rêve nourri par les artisans de Ségou s'il se concrétisait, apporterait un plus dans le processus de développement amorcé par les artisans et la Commune de Ségou. Il sera un facteur de renforcement de l'organisation et de cohésion par la formation professionnelle. Les effets induits de ce projet (diversification des sites touristiques et l'embellissement de la ville de Ségou) apporteront un plus à la ville. La réalisation du projet va fortement contribuer à la lutte contre la pauvreté une des priorités du Gouvernement du Mali.

Budget global : Maison de l'Artisan

1. Construction

Objet	Nombre	Unité	Quantité	Prix par m ²	Montant
Ateliers production/vente	60	m ²	12	80 000	57 600 000
Veranda (ateliers)	60	m ²	8	50 000	24 000 000
Espace prod. en plein air		m ²	200	15 000	3 000 000
Évacuat. eaux usées teinture/ tannerie	1			500 000	500 000
Salle exposition/réunion	1	m ²	96	80 000	7 600 000
Restaurant	1		60	80 000	4 800 000
Buvette	1		30	80 000	2 400 000
Caisse d'épargne	1		20	80 000	1 600 000
Bureaux	6		16	80 000	7 600 000
Secrétariat public	1		16	80 000	1 280 000
Espace circulation		m ²	400	15 000	6 000 000
Mur clôture terrain 50 x 50 m		m	200	19 000	3 600 000
Toilettes	1		32	80 000	2 560 000
Sous-total					122 540 000
Établissement plan et suivi	10%				12 500 000
Boisement, plantations				500 000	500 000
Imprévus	10%				12 500 000
TOTAL construction					148 040 000

2. Equipement

objet	Quantité	Prix	Montant
Mobilier :			
Bureaux	10	60 000	600 000
Chaises fauteuils	15	10 000	150 000
Chaises nylon	100	7 500	750 000
Armoires	10	50 000	500 000
Bancs	10	20 000	200 000
Banquettes	2	50 000	100 000
Tables de réunion	20	40 000	800 000
Tableaux d'affichage	6	25 000	150 000
Comptoirs	3	125 000	375 000
Tablettes	4	30 000	120 000
Sous-total			3 745 000

Objet	Quantité	Prix	Montant
(suite équipement)			
Machines p. administration			
Kit ordinateur	2	2 500 000	5 000 000
Photocopieuse	2	2 250 000	4 500 000
Téléfax	2	400 000	800 000
Téléphone	2	150 000	300 000
Sous-total			10 600 000
Équipement restaurant/buvette			
Congélateur	1	300 000	300 000
Réfrigérateur	2	200 000	400 000
Glacière	4	25 000	100 000
Thermos	6	8 000	48 000
Seaux	6	5 000	30 000
Bassines	4	11 000	44 000
Lavabo	2	50 000	100 000
Armoires	2	50 000	100 000
Comptoirs	2	125 000	250 000
Autres articles (forfait)	2	200 000	400 000
Sous-total			1 772 000
TOTAL Equipement			16 117 000

3. Fonds de roulement 1ère année

Objet	quantité	prix	Montant
Salaire directeur	12	100 000	1 200 000
Salaire secrétaire-comptable	12	40 000	480 000
Salaire gardien-planton	12	30 000	360 000
Charges sociales (22%)			450 000
Appui au fonctionnement	12	150 000	1 800 000
Total Fonds roulement			4 290 000

Résumé :

1. Construction	148 040 000
2. Equipement	16 117 000
3. Fonds de Roulement	4 290 000
TOTAL GENERAL	168 447 000

C. Projet : Formation en Alphabétisation et en gestion

1. Introduction

L'étude de l'économie locale de Ségou a permis de mettre au grand jour le degré d'analphabétisme poussé des opérateurs du Secteur de l'Economie Populaire à Ségou. Ce secteur qui occupe plus de 50% de la population active de Ségou connaît de sérieuses difficultés organisationnelles faute d'insuffisance de formation, d'information et surtout de difficultés d'accès aux crédits pour assurer le financement des activités. Face à ses réalités, la solution de recours semble l'organisation des séances de formation des adultes en alphabétisation fonctionnelle et des néo-alphabètes en gestion- comptable simplifiée.

La maîtrise des notions comptables est une base indispensable au bon déroulement de leurs activités de tous les jours.

Cette initiative qui vise le renforcement des capacités des opérateurs de l'Economie Populaire est d'une importance capitale car l'ignorance constitue un frein au développement de toute économie.

2. Dénomination du futur centre

*"Cours d'Alphabétisation et de gestion comptable
des artisans et détaillants de Ségou :
AGCAD-SEGOU "*

3. Objectif

L'objectif est de permettre aux jeunes artisans ou apprentis-artisans (menuisiers, soudeurs, cordonniers, tisserands, tailleurs, mécaniciens autos ou réparateurs de motos), ouvriers, vendeurs ou vendeuses du secteur non formel, femmes de ménages de la ville de Ségou de lire, écrire, effectuer de petites opérations, mesurer et peser. Ceci renforcera leur propre épanouissement et leur insertion socio-professionnelle.

4. Langues d'alphabétisation

L'alphabétisation se fera surtout en français car c'est la langue française qui est utilisée par tous les Maliens au-delà de toute appartenance ethnique. Cependant, des cours de bambara peuvent être dispensés sur demande des auditeurs.

5. Localisation du projet de formation

Face à l'interdiction de l'administration scolaire d'utiliser les salles de classe en dehors des heures de service, il est impératif de louer et d'équiper un local pour abriter la formation. Ce local doit avoir un accès facile.

6. Matériels à utiliser

Tableau, tables-bancs, craies, cahiers et écritaires. Aussi, l'acquisition de livres ou de matériels audio ou audiovisuels permettant aux auditeurs d'apprendre en peu de temps.

7. Engagement des bénéficiaires

Chaque apprenant doit fournir : la craie, le cahier et écritoires et contribuer aux frais d'études.

8. Nombre d'heures par semaine

Il est prévu de dispenser 12 heures par semaine en six séances en deux sessions.

9. Nombre d'auditeurs par promotion

Environ 30 apprenants par session participeront, repartis en débutants et en néo-alphabètes (hommes et femmes).

N.B: un accent particulier sera mis sur la formation des femmes surtout celle des filles-ménagères et des vendeuses.

10. Durée de la formation

La formation prendra 9 mois repartis entre les différents modules (séances d'alphabétisation en français et bambara et l'apprentissage de la comptabilité simplifiée). Les 9 mois seront sanctionnés par une évaluation, pour savoir si les auditeurs ont un bagage intellectuel de base leur permettant de gérer leurs activités, de s'auto-former et d'améliorer leur performance en français. Les 3 mois restants de l'année serviront au suivi des activités.

11. Moment de la formation

Les cours auront lieu le soir de 18 h à 20 h. En ce moment les auditeurs et leurs formateurs auront fini leurs occupations quotidiennes.

12. Coût financier du projet

Ce coût comprend les honoraires des formateurs, la location des salles et les frais liés à l'achat des matériels didactiques et autres moyens nécessaires.

13. Objectifs à long terme

Il est prévu de créer à long terme des centres de formation dans les quartiers populaires à l'intention des enfants non scolarisés et toute autre personne adulte. Ceci nous permettra aussi de récupérer certains enfants non scolarisés issus des familles pauvres et de parents indigents. Les enfants auront des connaissances de base en français avant de les orienter vers des activités socio-professionnelles permettant leur insertion sociale. Ces centres seront tenus par des néo-alphabètes.

14. Initiateurs du Projet

Le promoteur de ce Projet est la Coordination Régionale des Artisans de Ségou CRAS en collaboration avec la Conférence des Chambres de Métiers CRCMS et la Chambre de Commerce et d'Industries. Le Formateur principal sera Mamadou Lamine TOGOLA, professeur de français au lycée Abdoul Karim Camara dit CABRAL Ségou ; il sera secondé par un deuxième maître.

15. Eléments de l'évaluation du coût de projet

"Formation en alphabétisation et en gestion comptable"

- Effectif des participants : 60 opérateurs dont 30 artisans et 30 commerçants détaillants
- Sessions de formation = 2
- Lieu de la formation : à chercher à Ségou Ville
- Durée de la formation : 9 mois plus 3 mois de suivi

16. Partenaires du Projet

L'Association "A chacun Ségou", née dans le cadre du jumelage Ségou-Angoulême, a déjà fait ses preuves dans une première expérience en organisant des cours d'alphabétisation au profit des jeunes hommes et femmes de Ségou. La CRAS, la Chambre de Commerce et certaines ONG ont aussi des expériences de formation en gestion et en alphabétisation.

17. Suivi de la formation

Pendant les trois mois suivant la formation, les deux formateurs se rendront sur le terrain pour vérifier auprès des apprenants l'application des connaissances acquises et les aideront à corriger certaines lacunes. Il est aussi possible d'encourager les futurs sortants de ce centre, en mettant les meilleurs en contact avec des homologues d'Angoulême pour des échanges d'idées, de savoirs et d'expériences. On veillera à ce qu'ils rédigent eux-mêmes leurs correspondances, ceci permettra une amélioration de leur niveau en français.

Budget : Projet de Formation en Alphabétisation et en Gestion

Désignations	Détail	Montant en FCFA
1- Mobilier : équipement de formation		
• 2 tables (bureau)	40.000 F x 2	80.000
• 2 chaises	7.500 F x 2	15.000
• 30 tables bancs	40.000 F x 30	1.200.000
• 2 tableaux	20.000 F x 2	40.000
Total Equipement :		<u>1.335.000</u>
2- Matériel didactique :		
120 cahiers de 200 pages	200 F x 150	30.000
10 paquets de bics bleu	3.500 F x 10	35.000
5 paquets de bics rouge	3.500 F x 5	17.500
10 boîtes de craie	1.500 F x 10	15.000
2 grandes règles	2.500 F x 2	5.000
100 petites règles	150 F x 100	15.000
100 chemises	1.500 F x 100	150.000
documentation/ rapport	Forfait	<u>100.000</u>
Sous-total		<u>367.500</u>
3- Frais de location de 2 salles (9 mois)	20.000 F x 2 salles x 9 mois	<u>360.000</u>
4- Honoraire de 2 formateurs		
formation (9 mois)	50.000 F x 2 form. x 9 mois	900.000
suivi (3 mois)	50.000 F x 2 form. x 3 mois	300.000
déplacement suivi	20 lit. x 2 x 500 F x 3 mois	60.000
Sous total		<u>1.260.000</u>
5- Frais d'électricité/ eau	10.000 F x 2 salles x 9 mois	<u>180.000</u>
Total Formation		<u>2.167.500</u>
TOTAL		<u>3.502.500</u>
Imprévus (5%)		<u>175.500</u>
TOTAL GENERAL		<u>3.678.000</u>
dont équipement		<u>1.335.000</u>
dont formation		<u>2.167.500</u>

Plan de financement

- Apport auditeurs : 15% de la formation :	325.000 FCFA
- Fonds à chercher : équipement :	1.335.000 FCFA
appui formation :	2.018.000 FCFA par an
Total frais pour 3 ans :	8.013.000 FCFA
contribution auditeurs :	1.000.000 FCFA
à chercher pour 3 ans :	7.013.000 FCFA

D. Programme de développement touristique

1. Contexte

La Ville de Ségou avec ses environs présente un riche potentiel touristique naturel et culturel. Le paysage avec son grand fleuve Niger est le symbole du calme, de l'étendu et de l'espoir dans l'environnement sec du Sahel. La vie en ville comme aux villages montre une originalité africaine recherchée par les étrangers : les activités quotidiennes, l'artisanat, le commerce, l'agriculture et la pêche sont typiques et permettent aux visiteurs des pays industrialisés la découverte d'une autre forme de vie. L'artisanat local, la poterie, le bogolan, le tissage, le travail de cuir etc. impressionnent les touristes. Ségou et ses villages environnants sont un trésor du patrimoine culturel des différentes époques : les royaumes bamanan et toucouleur, la colonisation et l'Indépendance. Les groupes culturels sont nombreux : les groupes folkloriques (Janjigi, les groupes d'animation des dogon, bozo, peul sonrhaï, etc.), les groupes de masques et marionnettes et les trésors humains vivants (griots et conteurs).

Les touristes admirent la beauté, l'originalité, la tranquillité de Ségou et la gentillesse de ses habitants. Un cadre hôtelier agréable se développe en ville pour l'accueil des touristes. Et finalement Ségou se prépare pour la CAN 2002 qui va attirer davantage des touristes.

Tout ce potentiel n'a pas encore permis à Ségou de réellement tirer du profit du tourisme : Ségou est à peine mentionnée dans les livres de voyages, les agences de voyages traitent Ségou comme ville de passage, les circuits ne sont pas développés, les guides ne sont pas formés... Il ne suffit donc pas de présenter un cadre attractif, des mesures d'accompagnement sont nécessaires.

Ces aspects ont été recensés lors de l'étude ECOLOC et un Groupe de Travail "Tourisme", composé des représentants des opérateurs économiques, Service Technique, Mairie et ONG, s'est mis au travail pour analyser la situation.

2. Acteurs du Tourisme à Ségou

Les acteurs du Tourisme à Ségou sont les opérateurs économiques, la population locale, les collectivités territoriales, les services techniques de l'État, les ONG et finalement les touristes eux-mêmes.

Parmi les opérateurs économiques, il faut citer :

- Les hôteliers (Auberge, Indépendance, Esplanade, Djoliba, Kaarta, Centre d'accueil, Savane, Oriental, Balanzan, Teriya). Les hôteliers sont organisés en association.
- Les restaurateurs/bars (à part les hôtels : Soleil de Minuit, Ariane, Golfe, Tanti j'ai faim, Non Stop, Mobaso e.a.).
- Les artisans qui intéressent les touristes se trouvent surtout au niveau de l'artisanat de textile, de cuir et d'art : tisserands, fabricants de bogolan, teinturières, les bijoutiers, les maroquiniers. Les uns travaillent

individuellement, les autres sont associés (Centre Sininyesigi, Centre Nielini, Centre Bougoufié). Ils sont souvent membre de la CRAS.

- Les artistes : Ségou dispose de peintres, sculpteurs, fabricants de bogolan, de musiciens et de compteurs. Certains sont organisés au niveau d'une association "Ségou Laben". Un Recueil sur les Artistes de Ségou a été élaboré par la ville jumelée Angoulême.
- Les guides : une quinzaine de jeunes plus ou moins expérimentés évolue comme guides à Ségou. Ils se rassemblent devant l'Hôtel Auberge.
- L'agence de voyages : une seule agence existe à Ségou : Balazan Tours.
- Les transporteurs : les sociétés de transport public (car : SOMATRA, BITAR etc.) et les privés : taxis, pirogues, location de véhicules. Les taxis sont organisés en association, un piroguier évolue seul, le deuxième est en collaboration avec un hôtel. Quelques hôtels et l'agence de voyages organisent la location des véhicules et des pirogues.

Les populations locales sont les habitants des sites touristiques : ceux de la ville de Ségou et des villages comme Sékoro (village historique) et Kalabougou (village des potières). Au niveau des villages, le Chef de village et son Conseil jouent un rôle déterminant.

Les collectivités territoriales sont les Communes, Cercles et la Région. Toutes ces instances sont intéressées à développer le potentiel touristique. Les Communes pourront profiter au niveau de la taxe touristique et des patentes. Les activités touristiques doivent être conformes aux Plans de Développement des localités. Les propositions de ce Programme doivent donc être concertées avec les Collectivités concernées.

La Commune de Ségou a mis en place le Groupe de Travail "Tourisme". Il a pris contact avec les différents acteurs, a exécuté une enquête parmi les touristes à Ségou, a participé à l'Atelier du DED (Service des volontaires allemands) sur le Tourisme à Ségou et a mené les réflexions qui sont présentées dans ce document.

Les Services techniques de Ségou concernés par le tourisme sont la Direction Régionale de la Jeunesse, de l'Art et de la Culture DRJAC et la Direction Régionale de l'Hôtellerie et du Tourisme. La DRJAC a des spécialistes du patrimoine culturel, les contacts avec les villages concernés et s'intéresse vivement aux actions de protection et de promotion de ce patrimoine. La DRHT est nouvellement installée et est chargée du contrôle des normes au niveau des infrastructures touristiques, et dans le cadre de la CAN de la formation des guides, de l'information, de la publicité et de la promotion des circuits touristiques.

Finalement, l'ONG ALPHALOG est concernée par le tourisme par rapport à la promotion du patrimoine culturel et de l'artisanat. Au niveau du patrimoine, ALPHALOG a mené une étude sur l'architecture néo-soudanaise de Ségou et a appuyé dans la suite la restauration de l'école coloniale "Groupe Central". Avec la DRJAC, elle a mené une étude sur le patrimoine culturel de Ségou pour procéder à la réhabilitation des tombeaux des rois bamanan Damonzon (à Banankoro) et de N'Ci (à Banbougou), du monument de l'émissaire colonial Gallieni (à Nango) et elle a appuyé la reconstruction du Vestibule de Biton (à Sékoro). Au niveau de l'artisanat, ALPHALOG appuie les Centres des femmes en équipement et en formation artisanale pour les activités de teinture et de bogolan.

Les touristes qui viennent à Ségou sont surtout des Européens, qui font pour souvent partie d'un voyage organisé. Il s'agit d'un public plutôt intéressé dans la culture et mode de vie africain que dans la détente et loisirs simples. On y trouve ceux qui disposent de suffisamment de moyens financiers, mais aussi les "sacs à dos". D'autres travaillent pour un certain temps au Mali ("experts") et profitent des petits congés pour faire du tourisme.

3. Problèmes du Tourisme à Ségou

Ils peuvent être résumés sous :

- Le potentiel touristique de la Région est sous-exploité : les circuits touristiques ne sont pas développés. Sur la multitude de sites historiques et attrayants, seuls deux sont un peu fréquentés par les touristes : Sékoro et Kalabougou. L'artisanat est peu visible pour les touristes. La beauté de Ségou n'est pas mise en valeur. Ceci fait que Ségou est considérée comme une ville de passage pour les touristes.
- Les touristes n'ont pas accès aux informations sur Ségou, la ville et ses environs ne sont pas connus à l'étranger. A Ségou même, des informations manquent : conseils pratiques, plans de ville, affiches, brochures, cartes postales etc. Il manque des panneaux pour indiquer l'accès aux sites. Les livres de voyages fournissent des renseignements souvent erronés ou incomplets.
- Les opérateurs économiques sont peu formés, ici il s'agit surtout des guides locaux. La plupart ont commencé comme gardiens des voitures devant l'Auberge, ils ont appris leur métier sur le tas, mais connaissent peu les spécificités des localités touristiques. Aussi, les hôtels et restaurants ne trouvent-ils pas facilement de personnel formé. Les artisans manquent de formation pour la finition, la diversification et le marketing de leurs produits.
- Les opérateurs économiques sont peu organisés : les guides ne sont pas associés et souffrent de la concurrence déloyale, il y a peu d'entraide et il leur manque d'encadrement technique. Les villageois sont peu organisés pour accueillir les touristes.
- Il manque de concertation entre les acteurs du tourisme.
- La population locale, surtout villageoise, n'est pas consciente du potentiel économique que présente le tourisme. Elle comprend peu ce monde étranger. Dans certains cas, la population locale n'est pas consciente de la valeur de leur patrimoine culturel ou naturel, ce qui résulte dans sa négligence ou sa perte.
- Il manque des infrastructures touristiques : des musées, des campements dans les sites touristiques, des sites de sports et de loisirs etc. L'accès routier et fluvial est relativement bon, mais peu connu (information).
- La ville de Ségou nécessite d'assainissement pour résoudre le problème d'ordures qui présentent un grand gêne pour les touristes. Le fleuve est menacé par les ordures de la ville, les eaux de teinture (COMATEX) et les hyacinthes d'eau.
- La berge de Ségou est un lieu préféré pour la détente, pas seulement pour les touristes. Mais le site est mal exploité et la berge est en train de casser par manque d'entretien.

- La qualité du produit ou du service touristique n'est pas toujours à la hauteur de la demande.
- Il manque une structure responsable pour le développement touristique à Ségou.

4. Le Potentiel Touristique de Ségou

Ségou et ses environs dispose d'un énorme potentiel touristique qui n'est aucunement exploité. Le potentiel concerne le patrimoine bâti, naturel et culturel, mais aussi l'artisanat et la «vie africaine» tout simplement.

Le patrimoine bâti comporte les constructions qui font preuve de l'histoire des rois de Ségou (vestibules, tombeaux, villages), l'architecture traditionnelle du style soudanais (banco) et néo-soudanais et aussi les anciennes réalisations de l'Office du Niger (pavillons, barrages avec les anciens engins de terrassement).

Le patrimoine naturel concerne le fleuve Niger et ses berges, les Falas de Molodo et Boky Were, les rizeries de l'Office du Niger et les paysages divers avec leurs variétés d'arbres et d'oiseaux.

Le patrimoine culturel inclut les instruments traditionnels de musique, les conteurs et griots fameux, les groupes folkloriques ainsi que les fêtes traditionnelles de masques et marionnettes.

L'artisanat fameux de Ségou concerne la poterie, le tissage (couvertures, pagnes et tapis) et la fabrication de bogolan. Aussi la Foire de Ségou, la vie traditionnelle dans les quartiers et aux villages exercent-ils un grand attrait sur les touristes.

5. Description du Programme

5.1. Objectifs

Les objectifs du présent Programme de Développement Touristique de Ségou et ses environs sont :

- amélioration des conditions de vie des populations locales,
- protection de l'environnement naturel et culturel,
- satisfaction des besoins des touristes,
- limitation de l'impact négatif du tourisme.

A cet effet, il est prévu de créer un "Office du Tourisme" dans la ville de Ségou qui sera chargé de mettre en œuvre ce Programme de Développement Touristique.

5.2. Activités

Les activités de l'Office du Tourisme" concerneront les domaines suivants :

1. Centre d'Information ;
2. Appui à l'organisation et à la formation des acteurs ;
3. Développement des circuits et infrastructures touristiques ;

4. Protection du patrimoine naturel ;
5. Concertation et renforcement du partenariat ;
6. Publicité et marketing.

1. Centre d'Information

L'Office du Tourisme sera un Centre d'information pour fournir des informations nécessaires aux touristes qui arrivent à Ségou : les documents comme les plans de ville, brochures, affiches, cartes postales, mais aussi des conseils pour les circuits, logement, restauration, loisirs, artisanat, transport, etc. A cette fin, l'Office du Tourisme devra se trouver dans un lieu facilement accessible aux touristes avec un personnel bien informé et accueillant.

2. Appui à l'organisation et à la formation des opérateurs.

L'intervention la plus urgente concerne les guides locaux de Ségou. La D.R. Tourisme est disposer pour organiser leur formation pour améliorer leur qualité de prestation (connaissance en histoire, peuplement, sites et monuments, flore et faune, artisanat, comportement envers les touristes, langues etc.). L'Office du Tourisme pourra contribuer à cette formation et appuyer l'organisation des guides. Aussi, les groupes culturels pourront-ils être appuyés en organisant des danses et fêtes traditionnelles et des soirées de conte.

3. Développement des circuits et infrastructures touristiques

Des circuits touristiques doivent être développés à Ségou et ses environs afin de susciter l'intérêt des touristes pour découvrir la Région et rester plusieurs jours sur place. Les circuits peuvent concerner :

- la promenade le long de la corniche,
- les voyages sur le fleuve et les visites de ses sites pittoresques (villages bozos, mares...),
- les sites et monuments historiques (ancien Ségou, Sékoro, tombeaux des rois etc.),
- les sites ornithologiques (berges du fleuve, rizières, Ferme Soninkoura etc.),
- les sites d'intérêt artisanal (Kalabougou, Niélini, Sininyesigi, brasseries traditionnels etc.) avec l'organisation de stages pratiques,
- l'architecture (mosquées, pavillons de l'Office du Niger, villages traditionnels),
- les promenades en pirogue par les canaux de l'Office du Niger pour visiter ses aménagements (barrage de Markala, rizières, anciens engins et matériels...),
- les usines (COMATEX, SUKALA),
- la flore (arbres) et la faune,
- la vie typique malienne (foires, visite dans les quartiers, villages),
- les fêtes traditionnelles de masques et marionnettes et les soirées culturels (musique, danse, conte...),
- les randonnées en cheval, en moto ou vélo,
- les projets de développement intéressants.

L'aménagement de la berge est prévu dans le Projet de l'AGETIPE et l'Agence Française de Développement "Construction de la Gare Routière et Réhabilitation des Berges du Niger". Ce Projet se limite aux aspects techniques de réparation de la berge. Il sera opportun d'envisager un aménagement complet des lieux avec des endroits pour les loisirs afin d'ouvrir ce beau site à l'exploitation des habitants et des touristes.

Les circuits pourront profiter des infrastructures touristiques à créer comme par ex. des campements dans les villages, des centres culturels pour sauvegarder des objets du patrimoine local (Office du Niger, poterie, objets de la culture bamanan, bozo, etc.), un village artisanal à Ségou. Les centres culturels et le village artisanal dépassent l'intérêt des touristes et servent surtout à la population locale (sauvegarde des objets précieux, lieu de travail).

La population locale doit être sensibilisée par rapport au tourisme afin de renforcer l'attitude positive envers les étrangers et de mieux comprendre leurs besoins. Aussi l'aspect économique du tourisme doit être mieux expliqué pour que la population puisse tirer également son profit sur place : tours guidés, restauration, vente de produits artisanaux, expositions, taxes touristiques, campements, etc.

De leur côté, les touristes doivent aussi être sensibilisés pour éviter un comportement non respectueux et la mendicité des enfants ("cadeaux" "bics"...). Il faudra prêter attention à la prostitution et à la criminalité qui peuvent être renforcées par le tourisme.

Aussi l'aspect de l'embellissement ne doit-il pas être oublié afin d'augmenter la beauté et l'originalité des sites. A Ségou, on devra initier :

- la réfection du pan de mur à l'entrée (niveau CMDT) avec les armes de la ville (Projet de l'Association artistique SEGOU LABEN),
- l'aménagement des ronds-points avec des monuments originaux (Projets de l'Association artistique SEGOU LABEN),
- le reboisement des routes principales et places de la ville ce qui embellisse la ville et ce qui rend le séjour à l'ombre beaucoup plus agréable,
- l'aménagement de la corniche avec des lieux de détente et des espaces boisés.

4. Protection du patrimoine naturel

Le patrimoine naturel est, à part sa grande valeur pour la population locale, une ressource touristique importante.

Le fleuve Niger nourrit une grande partie de la population de la région à travers la pêche, le maraîchage, eaux pour les ménages riverains et l'élevage, la riziculture, etc. Il est une voie de communication très importante pour tous. Mais sa qualité est menacée par les eaux usées de la COMATEX dont la station d'épuration ne semble plus retenir les colorants. Les hyacinthes d'eau bouchent de plus en plus la surface du fleuve, menacent la qualité d'eau, l'accès aux villages et les œuvres d'irrigation de l'Office du Niger. Il y a un grand besoin d'intervenir, non seulement pour l'aspect touristique.

La flore et la faune intéressent les touristes qui y découvrent les particularités de la Région : oiseaux, hippopotames, arbres, animaux sauvages... Des études sur la flore et la faune sont en train de se faire au niveau du Lycée Cabral. Un "tourisme ornithologique" est en train de se développer. Des mesures de protection pourront faciliter l'observation de la flore et de la faune.

5. Concertation et renforcement du partenariat

Les acteurs du tourisme de Ségou ont jusqu'à présent peu de contact et de collaboration entre eux-mêmes. Le système de concurrence déloyale doit être remplacé par la concertation et l'entraide, organisé autour d'un but commun : le développement du tourisme à Ségou. L'Office du Tourisme devra conseiller la Mairie pour tout Projet qui concerne les touristes : aménagement de la berge, assainissement, préparation de la CAN 2002, etc. Des partenaires techniques et financiers doivent être mobilisés pour pouvoir réaliser les différents Projets de ce Programme.

6. Publicité et marketing

Toutes ces activités resteront sans suite si le "produit Ségou" n'est pas connu au niveau national et international. Une stratégie de marketing doit être élaborée qui pourra comporter les aspects suivants :

- contacter les agences de voyages au Mali et à l'étranger pour inclure Ségou dans leurs circuits,
- informer les maisons d'édition des livres de voyages pour apporter des corrections et des compléments de renseignements sur Ségou,
- mettre Ségou sur les pages INTERNET avec des pages spécialisées,
- organiser des programmes culturels (concerts, expositions, soirées de contes, théâtre, etc.)
- offrir les services touristiques aux séminaires et ateliers qui ont de plus en plus lieu à Ségou, etc.

5.3. Organisation

Il est proposé de créer une nouvelle structure : "l'Office du Tourisme". Il sera mis en place par la Commune et disposera d'un personnel permanent :

- 1 Coordinateur,
- 1 Assistant Technique,
- 1 Secrétaire-Comptable.

Une assistance technique personnelle est en négociation avec le DED (Service de Développement allemand) qui a des expériences dans le domaine de l'éco-tourisme.

La Mairie mettra également en place un "Conseil au Tourisme" qui assurera le suivi de l'action. Il assistera à la planification des activités, suivra régulièrement leur exécution et interviendra en cas de problèmes. Il jouera le rôle d'un conseil d'administration et travaillera d'une manière bénévole. Les membres du Conseil pourront être : Un représentant de la Mairie, de la DR Jeunesse, de la D.R. Tourisme, d'une ONG et autant d'opérateurs économiques.

"L'Office au Tourisme" animera un cadre de concertation avec les représentants des structures concernées. Il travaillera en étroite collaboration avec la D.R. Jeunesse, la D.R. Tourisme, la Municipalité, les hôteliers, les restaurateurs, les agences de voyages, les guides, les artistes, les artisans et les ONG. L'OTS envisagera de mettre en place une Fédération des Opérateurs du Tourisme afin que les opérateurs privés puissent mieux défendre leurs intérêts.

Le bureau de l'Office devra se trouver au centre-ville, facilement accessible. Pour un début, un local pourra être mis à la disposition par la DR Jeunesse ou la Mairie. A moyen terme, la construction d'un bureau en architecture traditionnelle (banco, style Djenne) sera prévue. Il comportera une salle d'accueil (avec les informations pour les touristes) et deux bureaux (avec WC).

6. Stratégie de Financement et Budget

Il est évident que le fonctionnement de l'Office du Tourisme doit à long terme se baser sur les contributions locales : les prestations de service de l'Office et les contributions des opérateurs économiques, de la Municipalité et de l'OMATHO. La première phase de trois ans du Programme servira à préciser cette prise en charge (recherche-action).

Par exemple, la taxe touristique qui est payée par les touristes sur les nuitées passées à Ségou pourra soutenir l'Office du Tourisme. Des taxes touristiques pourront être instaurées aux entrées de la ville. Une future Fédération des Opérateurs du Tourisme pourra contribuer au fonctionnement de l'OTS. Aussi, l'augmentation des recettes des artisans, restaurateurs, transporteurs, etc., suite à l'évolution du tourisme, fournira-t-elle plus de revenus pour la Municipalité (impôts, patentes...) afin de mieux soutenir l'Office.

Néanmoins, l'installation de l'Office du Tourisme et le fonctionnement de la première phase nécessitera – à part de la contribution locale - une subvention des partenaires financiers. Certaines activités de l'Office pourront être soutenues par les ONG ou des Programmes de Développement (reboisement, embellissement, formation, infrastructures, etc.).

Le budget devra tenir compte de :

⇒ frais d'investissement :

- construction bureau, aménagement, décoration, panneaux,
- mobilier,
- ordinateur, connexion Internet,
- photocopieuse,
- téléphone, fax,
- flip-chart, petit matériel de bureau,
- télévision, vidéo,
- matériel d'information (livres, brochures, plans, cartes...),
- véhicule.

⇒ frais de fonctionnement :

- salaires, indemnités,
- frais de déplacement (carburant, per diem),
- fournitures,
- frais EDM, téléphone, connexion Internet,
- entretien machines.

⇒ frais d'activités :

- contribution à la formation des guides,
- fonds pour l'embellissement de la ville :
 - pan du mur Sékoura (face CMDT),
 - aménagement des ronds-points,
 - reboisement.
- fonds pour la création des infrastructures (campements, musées, etc.),
- fonds pour la protection de l'environnement,
- fonds pour expositions, spectacles,
- fonds pour réaliser un film-vidéo pour faire la publicité sur Ségou,
- fonds pour d'autres Projets à identifier.

Le Budget est décrit dans le tableau ci-joint. Les fonds nécessaires sont estimés à 72 200 000 FCFA.

Pour un démarrage, la Municipalité de Ségou est prête à prendre en charge le salaire de la Secrétaire-Comptable, une contribution de 20% pour les Projets d'embellissement de la ville et pour la construction de l'Office du Tourisme à une hauteur totale de 4,2 millions FCFA. Le DED s'engagera, sous condition qu'un bailleur complémentaire soit trouvé, pour une contribution de 17,55 millions FCFA. Un complément de 50,5 millions FCFA est donc à chercher.

7. Planning de la mise en œuvre du Programme

Le démarrage du Programme dépend de l'acquisition des fonds. Il serait souhaitable que l'Office du Tourisme puisse ouvrir ses portes après la CAN 2002 afin de profiter du temps mort (avril-septembre) pour mettre tout en place. La première phase de trois ans servira donc à démarrer le Programme avec les activités citées, de définir la structure – tutelle de l'Office à long terme et de préciser la forme de financement.

Budget Provisoire pour 3 ans

N°	Objet	Détail	Montant FCFA	Contribut. Mairie	Contrib.	Fonds à chercher
					DÉD	
1	Investissement :					
1.1.	Bureau Office construction	forfait	10 000 000	2 000 000		8 000 000
1.2	décoration		500 000		350 000	150 000
1.3	panneaux		150 000		150 000	-
	Sous-total		10 650 000	2 000 000	500 000	8 150 000
2	Mobilier					
2.1	3 bureaux	3 x 50.000 F	150 000		150 000	-
2.2	15 chaises	15 x 8.000 F	120 000		100 000	20 000
2.3	1 banc	1 x 30.000 F	30 000			30 000
2.4	2 étagères	2 x 100.000 F	200 000		100 000	100 000
2.5	1 comptoir	1 x 120.000 F	120 000			120 000
2.6	4 tabl. affich.	4 x 20.000 F	80 000			80 000
2.7	1 boîte à lettres	1 x 15.000 F	15 000			15 000
2.8	6 petites tables	6 x 30.000 F	180 000			180 000
	Sous-total		895 000		350 000	545 000
3	Machines					
3.1	Ordinateur avec	2.500.000 F	2 500 000		1 500 000	1 000 000
3.2	Imprim., ondulat.					
3.3	Appareil photo	150 000 F	150 000			150 000
3.4	Photocopieuse	2.000.000 F	2 000 000			2 000 000
3.5	Téléphone/fax/ branchement	500.000 F	500 000			500 000
3.6	Télévision-vidéo	350.000 F	350 000			350 000
	Sous-total		5 500 000		1 500 000	4 000 000
4.	Fournit./Docum.					
4.1	Matériel bureau	300.000 F	300 000		300 000	
4.2	Fournitures	200.000 F	200 000		200 000	
4.3	Documents	livres, broch. etc.	2 000 000			2 000 000
	Sous-total		2 500 000		500 000	2 000 000
5.	Véhicules					
5.1	1 moto	Yamaha 100	1 700 000			1 700 000
5.2	1 voiture 4x4		12 000 000		12 000 000	
5.3	Sous-total		13 700 000		12 000 000	1 700 000
	TOTAL Investis		33 245 000	2 000 000	14 850 000	16 395 000

	Fonctionnem.					
6.	Salaires					
6.1	Coordinateur	36 moisx150.000	5 400 000			5 400 000
6.2	Assistant Techn.	personnel DED	p.m.		p.m.	
6.3	Secrét./Comptab	36 mois x 40.000	1 440 000	1 440 000		
6.4	INPS	18,40%	1 260 000	265 000		995 000
6.5	Per diem	150 jours x 5.000	750 000			750 000
	Sous-total		8 850 000	1 705 000		7 145 000
7.	Déplacement					
7.1	Entretien moto	36 mois x 15.000	540 000			540 000
7.2	Entretien voiture	36 mois x 25.000	750 000		750 000	-
7.3	Carburant moto	36 mois x 20.000	600 000			600 000
7.4	Carburant voiture	36 mois x 50.000	1 800 000		1 800 000	-
7.5	Assurance, vignet.	150.000 F/an	450 000		100 000	350 000
7.6	Déplacem. sites	36 mois x 30.000	1 080 000			1 080 000
	Sous-total		5 220 000		2 650 000	2 570 000
8.	Fournitures bureau	36 mois x 100.000	3 600 000			3 600 000
9.	Eau, électricité	30 mois x 40.000	1 200 000			1 200 000
10.	Communication					
10.1	Téléphone, Internet	36 mois x 100.000	3 600 000			3 600 000
10.2	Courrier	36 mois x 15.000	540 000			540 000
	Sous-total		4 140 000			4 140 000
11.	Entretien/réparat.					
11.1	Machines	12 trim.x 80.000	960 000			960 000
11.2	Bureau, décorat.	36 mois x 15.000	540 000			540 000
	Sous-total		1 500 000	-		1 500 000
	TOTAL Fonction		24 510 000	1 705 000	2 650 000	20 155 000
	Activités :					
12	Format Guides	contribution	500 000			500 000
13	Rest. Pan Mur	Annexe 2	493 000	100 000		393 000
14	Am.Rond-Point					-
15	Kalabougouka	Annexe 3	700 000	140 000		560 000
16	Toit Grenier	Annexe 4	750 000	150 000		600 000
17	Reboisement		3 000 000			3 000 000
18	Spectacles, Expo		3 000 000			3 000 000
19	Film-vidéo		3 000 000			3 000 000
20	Autres Projets		p.m.			p.m.
	TOT. Activités		11 443 000	390 000	-	11 053 000
	TOTAL Progr.		69 198 000	4 095 000	17 500 000	47 603 000
	Imprévus	5%	3 000 000	100 000		2 900 000
	TOTAL GENER.		72 198 000	4 195 000	17 500 000	50 503 000

E. Gestion privée du marché de Médine

1. Objectif

Le Marché de Médine comme les autres marchés de la ville de Ségou, rapportent très peu à la Mairie. Les ressources attendues sont loin d'être réalisées à cause de :

- l'incivisme des occupants du marché,
- la mauvaise identification des opérateurs installés,
- l'indifférence des collecteurs vis-à-vis de la situation,
- le détournement ou la soustraction des montants dus à la Mairie par les Collecteurs.

La gestion privée est un système efficace permettant à la Commune d'avoir des moyens financiers pour subvenir à ses besoins d'entretien et de fonctionnement.

2. Processus du dialogue

Pour un accroissement conséquent des ressources du marché, il faut apporter des changements dans la forme de gestion pour aller vers une gestion privée, mieux organisée et contrôlée. Il est aussi nécessaire d'informer et de sensibiliser tous les occupants et d'instaurer la confiance.

Ainsi dans le cadre du développement local un dialogue s'est établi entre les opérateurs économiques installés au marché et la Commission de travail « Citoyenneté et Financement ». Ce dialogue avait pour but d'une part d'identifier tous les problèmes du marché et d'autre part d'avoir l'adhésion de tous les opérateurs pour une gestion privée et à terme par la rénovation du marché.

Par l'intermédiaire du Comité de Marché, tous les Opérateurs ont exprimé leur approbation par une lettre adressée au Maire et signée par Bréma BOUARE Président du Comité de Marché et Badra DRAME et Drissa COULIBALY qui sont les témoins.

L'assemblée générale qui s'est tenue avant c'est-à-dire le 19 Juin 2001 a regroupé le 2^{ème} Adjoint au Maire, le Directeur Régional de l'Assainissement de la Pollution et des nuisances, le Comité de Marché et les autres opérateurs économiques installés sur les lieux.

3. Test de collecte au Marché

Le Groupe « Citoyenneté et financement » a fait effectuer un test sur les tickets de 25 FCFA au Marché de Médine durant 4 jours (mercredi, jeudi, vendredi et dimanche). Pour ce faire, trois nouveaux agents ont été désignés. Les résultats montrent que la recette actuelle qui est de 6 110 F par jour passe à 10 500 F. L'indifférence des collecteurs est affichée, ils ne font aucun effort. Le test donne une recette mensuelle de 315 000 FCFA au lieu de 183 300 francs CFA. Avec l'augmentation des tickets de 25 F à 50 FCFA à partir de 2002, la recette des tickets va dépasser 600 000 FCFA.

Cet accroissement net des recettes peut s'étendre dans tous les secteurs. Une étude comparée des différents montants prouve à l'aise que les chiffres de la Mairie sont nettement inférieurs à la réalité. Pour les souks et hangars, le nombre est connu mais le montant n'est jamais atteint.

Etude comparée : Recettes mensuelles en FCFA :

Objet	Montant versé à la Mairie	Recettes potentielles	Ecart
Magasins	118.375	288.000	169.625
Hangars	69.350	75.000	5.650
Tickets de 25/50 F	183.300	654.000	470.700
Boucherie	9.165	59.500	50.335
WC	1.000	90.000	89.000
Borne fontaine	0		
Nettoyage	0		
	381.190	1.166.500	785.310

Le tableau montre que les recettes du Marché de Médine pourront être triplées.

Coûts – bénéfices actuels du Marché de Médine (par mois, en FCFA) :

Objet	Dépenses	Recettes	Ecart
Magasins		118.375	
Hangars		69.350	
Tickets de 25 F		183.300	
Boucherie		9.165	
WC		1.000	
Ensemble des secteurs :			
salaire de balayeurs (3)	94.042		
achat matériel	50.000		
salaire collecteurs (4)	145.598		
Entretien	?		
Investissement	?		
	289.640	381.190	91.550

A l'heure actuelle, le Marché de Médine apporte à la Mairie une "recette mensuelle" de 91 550 FCFA sur laquelle ne pourront pas être assurés l'entretien et l'aménagement du Marché encore moins un bénéfice pour la Mairie.

4. Proposition : Gestion Privée du Marché de Médine

L'installation d'une gestion autonome apportera un changement dans le marché. La plus importante des améliorations dans cette gestion privée sera d'abord le consentement de tous les opérateurs à payer convenablement et à la période indiquée. A ce jour, certains opérateurs installés doivent à la Mairie plus d'un an d'arriérés.

La propreté du marché est obligatoire et la salubrité est un élément important. L'aspect esthétique du marché est à mettre au point et toutes les ordures sont à enlever régulièrement. Les frais de réparation et d'entretien doivent être assurés et peu à peu le Marché doit être aménagé pour présenter de meilleures conditions de travail et d'achat pour les usagers.

Coûts – bénéfices du Marché de Médine en gestion privée (par mois, en FCFA) :

Objet	Dépenses	Recettes	Ecart
Magasins	30.000	288.000	
Hangars	30.000	75.000	
Tickets	60.000	654.000	
Boucherie		59.500	
WC	55.000	90.000	
Ensemble des Secteurs :			
salaire gestionnaire	100.000		
salaire balayeurs	60.000		
matériels	50.000		
transport déchets	100.000		
fournitures	25.000		
Entretien	p.m.		
Investissement	p.m.		
	510.000	1.166.500	656.500

Aujourd'hui, le gain de la Mairie est d'environ de 90 000 FCFA par mois alors qu'une gestion privée peut apporter 650 000 F, donc 7 fois plus. En tenant compte des impondérables, la Commune peut accepter une recette mensuelle de 500 000 FCFA sans supporter des charges. Pour garantir l'avenir du Marché, ce montant est à répartir entre :

- le bénéfice réel de la Mairie (exemple 60%),
- les travaux de réparation (entretien, ex. 10%),
- les travaux de rénovation (investissement, ex. 30%).

Les avantages d'une gestion privée sont évidents :

- La Mairie profitera d'une augmentation considérable de ses ressources sans être confrontée à des dépenses et à un suivi de l'organisation du Marché.
- Les opérateurs du Marché vont travailler dans des conditions saines et bien organisées. Ceci va augmenter leurs recettes et ils seront prêts à payer régulièrement leurs taxes. Le marché va attirer d'autres commerçants et artisans.
- La population pourra faire ses achats dans de meilleures conditions et profiter d'un plus grand choix de produits.

5. Eléments de la gestion privée

Le Marché de Médine a une potentialité réelle pour assurer un recouvrement adéquat si une bonne organisation est faite dans les tous les secteurs. La gestion doit être «économique» et non «sociale» pour être rentable. En cas de non-paiement des taxes, des mesures doivent être prises. Les mesures de dissuasion seront l'avertissement, l'enlèvement du matériel ou même l'expulsion de l'intéressé du marché.

Pour un magasin par exemple : à un mois de retard, un délai de 7 jours est fixé pour le paiement. En cas de non-exécution, au deuxième mois la porte est cadenassée et avec le concours d'un huissier, le matériel à l'intérieur du magasin est vendu pour prélever l'argent du marché. Ensuite, l'intéressé est expulsé.

Le gérant disposera d'un bureau équipé au Marché.

5.1. La gestion des magasins

Cette gestion est facile dans la mesure où le nombre de magasins existants est connu et le prix unitaire aussi.

5.2. La gestion des hangars aménagés

Actuellement, un seul hangar est aménagé, il a été construit par la Mairie et l'ONG ALPHALOG. Les occupants du hangar Mairie paient 500 F par mois. Ce hangar qui est à moitié vide sera assurément plein.

5.3. La gestion des tickets de 50 F

Il faut considérer que les vendeuses sous les hangars non aménagés et celles à l'air libre doivent prendre des tickets de 50 F. Afin d'accepter l'augmentation de 25 à 50F, il faut une large sensibilisation des opérateurs.

5.4. La gestion des boucheries

Les boucheries construites par la Mairie sont au nombre de cinq (5) à raison de 4 500 F par mois. Il faut ajouter deux boucheries privées en banco et une dizaine sous des hangars. Cette situation dégage trois prix :

- 5 boucheries à 4.500 F	22 500 F
- 2 boucheries à 3.500 F	7 000 F
- 10 boucheries à 3.000 F	<u>30 000 F</u>
TOTAL	59 500 F

5.5. La gestion des W.C.

La gestion des WC du marché est aux mains de quelques individus. De multiples problèmes sont créés notamment le manque d'entretien, la non-vidange des fosses, etc. Les ressources journalières peuvent atteindre 3.000 F, soit 90 000 F par mois. Le salaire du gardien des lieux est d'environ 20.000 F et il faut par mois 2 voyages de vidange pour un montant total de 20.000 F. Les achats de petits matériels d'entretien et la facture d'eau ne peuvent dépasser 15 000 F. Les dépenses mensuelles sont donc de 55 000 francs. Le prix d'utilisation est de 10 F ou 25 F suivant le besoin.

5.6. La gestion des bornes fontaines

Actuellement il n'existe pas de borne fontaine au marché. Pour assurer le service d'eau potable, le nouveau gestionnaire doit installer une borne fontaine.

5.7. *La gestion des déchets*

Le problème des déchets est très mal maîtrisé tant au niveau du marché qu'au niveau de la Ville. Pour avoir une solution définitive au Marché de Médine, il faudra déposer les déchets dans une grande poubelle ou autre récipient de grande dimension au bord du marché. Il est nécessaire de monter une surveillance pour que les utilisateurs respectent cette décision. Devant toutes les boutiques, il est obligatoire de mettre une poubelle. Tous les balayeurs du marché déposent leurs ordures dans la grande poubelle. Le transport de la grande poubelle à la décharge se fera régulièrement.

6. *Organisation du transfert de la gestion*

Comme première étape, le Cahier de Charges relatif au contrat de gestion privée du Marché de Médine doit être établi. Il précisera le patrimoine à gérer et les conditions financières. Un appel d'offres sera lancé qui s'adressera aux privés agréés (personne physique ou GIE). Un Comité choisira l'attributaire suivant des critères établis. Le contrat entre la Mairie et le nouveau gestionnaire sera signé pour une durée d'un an. Après l'évaluation, l'expérience de la gestion privée sera appliquée aux autres marchés et auto-gares de la ville.

7. *Appui technique et suivi*

Les ONG ALPHALOG et ADJP vont donner un appui technique au Projet. ALPHALOG a déjà réalisé des infrastructures au Marché de Médine (latrines, hangar) et est prêt à s'engager davantage.

Au niveau de la Mairie, le Service Financier et le Service Développement doivent suivre régulièrement le déroulement de l'expérience.